ACCENTS

N°228

FÉVRIER/MARS 2015

L´actualité des Bouches-du-Rhône

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES MODE D'EMPLOI

ET AUSSI...

LA JOURNÉE DU 8 MARS

LES 40 ANS DE LA LOI VEIL

ET TOUTES VOS RUBRIQUES HABITUELLES

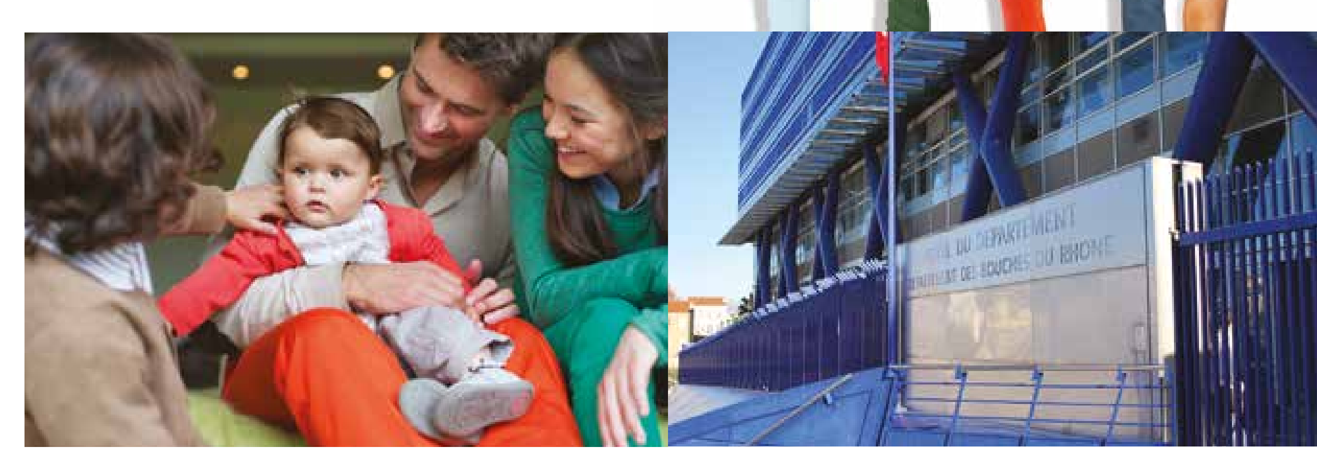
Le magazine du Conseil général des Bouches-du-Rhône



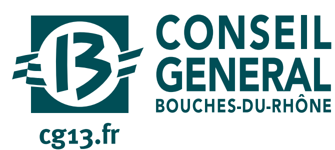
ACCENTS

L´actualité des Bouches-du-Rhône

Voter

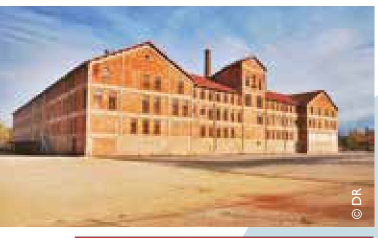


N°228
FÉVRIER/MARS 2015



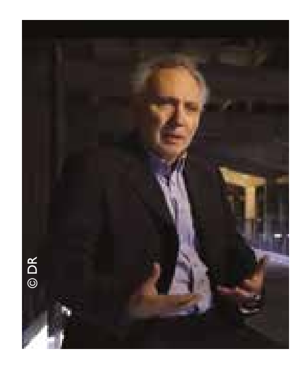
ÉDITEUR : Conseil général du département des Bouches-du-Rhône. Hôtel du Département 52, av. de Saint-Just 13256 Marseille Cedex 20. DIRECTEUR DE PUBLICATION : Jean-Noël Guérini. CO-DIRECTEUR DE PUBLICATION : Gilbert Gaudin. RÉDACTION (04 13 31 15 37) : Irène Lanfranchi (15 55), Olivier Gaillard (29 37), Valérie Rossi (15 24), Muriel Ruiz (15 14), Jean-Michel Amitrano (15 26). Secrétariat : Muriel Zaffran (15 37). MAQUETTE : Virginie Matheron (15 58). DIFFUSION : Christophe Dabée (15 18). CONCEPTION ET CHARTE EDITORIALE : Altedia Public. IMPRESSION : Rockson (Rognac) Accents est imprimé sur papier recyclé.
PHOTO DE COUVERTURE : © Rawpixel - Fotolia.com

**HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 52, AV. DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE CEDEX 20. TÉL. 04 13 31 13 13.
WWW.CG13.FR ACCENTS@CG13.FR**


© DR

LE SITE MÉMORIAL
EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H À 19H. VISITES LIBRES OU ACCOMPAGNÉES.
ACCÈS LIBRE SUR UNE PARTIE DU SITE : EXPOSITION SERGE KLARSFELD, SALLE DES PEINTURES, CHEMIN DES DÉPORTÉS, WAGON DU SOUVENIR.
RÉSERVATION EN LIGNE POSSIBLE.
TÉL. 04 42 39 17 11
www.campdesmilles.org/

"DERRIÈRE CHAQUE EXTRÉMISME, LES MÊMES MÉCANISMES HUMAINS"


© DR

ALAIN CHOURAQUI, SOCIOLOGUE ET DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, PRÉSIDENT ET FONDATEUR DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES-MÉMOIRE ET ÉDUCATION, APRÈS 30 ANS D'ENGAGEMENT AUX CÔTÉS D'ANCIENS RÉSISTANTS ET DE SURVIVANTS DE LA SHOAH.

OUVERT EN 2012 ET CONSACRÉ PAR UNE CHAIRE DE L'UNESCO, LE SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES, INSTALLÉ AU CŒUR DU SEUL GRAND CAMP FRANÇAIS D'INTERNEMENT ET DE DÉPORTATION RESTÉ INTACT, DÉFEND UNE VISION ORIGINALE DU TRAVAIL DE MÉMOIRE. L'HISTOIRE DU LIEU ET DE LA SHOAH S'OUVRE EN EFFET À D'AUTRES DISCIPLINES ET À D'AUTRES GÉNOCIDES AFIN DE FOURNIR À CHACUN DE NOUS DES CLÉS DE COMPRÉHENSION ET DE VIGILANCE. À L'OCCASION DES 70 ANS DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ ET DANS LA FOULÉE DES ATTENTATS DE JANVIER, SON PRÉSIDENT TÉMOIGNE.

Accents : Le Site-Mémorial du Camp des Milles a développé un projet très original, qui fait réfléchir chacun des visiteurs d'aujourd'hui sur des situations très concrètes, issues de la vie quotidienne.

Alain Chouraqui : Nous avons tous pu l'expérimenter un jour ou l'autre : on peut se laisser emporter par un effet de groupe, se soumettre aveuglément à une autorité, se choisir un bouc émissaire, s'en remettre à des préjugés, laisser un voisin ou un proche proférer des violences verbales... Cela signifie que dans notre vie quotidienne, nous observons des mécanismes qui peuvent, et nous le montrons ici au Mémorial, nourrir des engrenages dangereux pour la paix civile et qui peuvent même conduire à des génocides. Bien entendu, en temps ordinaires, la démocratie et le droit permettent de limiter l'impact de ces comportements. Mais quand les repères s'effacent, quand la crise s'enracine, ce terreau devient fertile pour de grands basculements.

A. : Justement quels sont ces engrenages?

A. C. : Ils sont assez simples : dans un premier temps, sur fond de crise, les crispations identitaires, la peur de l'autre, les agressions verbales marquent un durcissement des tensions. Des groupes activistes minoritaires s'affirment tandis qu'une majorité se montre passive face à la montée de haines potentiellement explosives. En second lieu, faute de réponse de la société, les violences physiques se développent, créant un risque de basculement institutionnel, c'est-à-dire un risque de pouvoir autoritaire qui prétend rétablir l'ordre mais produit en réalité affrontements et désordres civils. C'est une fois instauré cet autoritarisme que s'opère un grand basculement et que les mécanismes individuels rejoignent des processus collectifs et institutionnels pour générer des passions non maîtrisables, y compris pour les extrémistes qui les ont amorcées et qui deviennent ainsi les fossoyeurs de leur propre destin. Fort heureusement, à chacune des étapes, il est possible de briser l'engrenage si chacun réagit à sa place et à sa manière. Mais plus le temps passe, plus c'est difficile.

ENTRE 1939 ET 1942, QUELQUE 10 000 PERSONNES FURENT INTERNÉES AU CAMP DES MILLES, IMMENSE BÂTIMENT DE BRIQUES ROUGES DE 15 000 M², DANS DES CONDITIONS DE PLUS EN PLUS DURES. LE PIRE FINIRA PAR Y ÊTRE COMMIS DURANT L'ÉTÉ 1942 : LA DÉPORTATION PAR LE RÉGIME DE VICHY DE PLUS DE 2 000 JUIFS, DONT UNE CENTAINE D'ENFANTS, VERS DRANCY PUIS AUSCHWITZ. ET CE, AVANT MÊME L'OCCUPATION DE LA ZONE SUD PAR LES NAZIS.

A. : Si l'expérience de la Shoah est bien évidemment centrale dans tout travail sur les dérives dont est capable l'espèce humaine, vous avez fait le choix d'élargir d'emblée votre champ de vision.

A. C. : Bien entendu la Shoah est ici très présente, fondamentale car elle éclaire puissamment



Le Mur des Actes Justes
Sur trois écrans, film immersif présentant les résistibles engrenages pouvant conduire au génocide.

© DR

des fonctionnements humains universels, mais aussi les risques majeurs de retournement du progrès technologique contre l'homme. Mais nous montrons que cette histoire et cette horreur sont le produit de mécanismes humains que l'on retrouve largement dans les processus qui ont conduit aux génocides rwandais et arménien. Pour le montrer, nous avons utilisé à plein les acquis des sciences humaines, nous avons développé nos propres recherches lorsqu'il fallait aller plus loin et nous utilisons des supports très variés … La mémoire doit être utile pour aujourd'hui. Il ne s'agit surtout pas de s'enfermer dans une sorte de "mémoire révérence au passé". En opposition complète à toute idée de concurrence des mémoires, notre travail cherche à faire converger les mémoires douloureuses vers la mise en avant des mécanismes humains permanents qui ont conduit au pire parce qu'ils peuvent encore y conduire.

A : Ressentez-vous des blocages chez certains visiteurs ?

A. C. : Le Site-Mémorial n'est pas un lieu communautaire, l'histoire de la Shoah ne concerne pas que les juifs. D'ailleurs, les adultes et surtout les gamins qui peuvent arriver avec certains préjugés se rendent très vite compte que l'on parle ici de ce qu'ils vivent pour certains tous les jours : le dénigrement, la mise à l'écart, les effets de groupe ou de bande... Et, mieux encore, ils se rendent compte qu'ils sont parfois eux-mêmes porteurs de racisme et d'antisémitisme.

A : Pour autant, est-ce facile d'attirer du public dans un camp d'internement et de déportation ?

A. C. : Certes non ! Mais en deux ans seulement, nous sommes devenus l'un des premiers lieux culturels de PACA en termes de fréquentation, avec près de 80 000 visiteurs par an ! Tous les grands guides touristiques sont élogieux. Le Site-Mémorial n'est pas un lieu "sombre" : on en sort "regonflé" car nous insistons beaucoup sur les actes de résistance, parfois modestes, parfois moins. La visite se termine ainsi par un "Mur" des actes justes, qui ne sont pas le fait d'inaccessibles héros mais de simples humains comme le visiteur. Nous y recensons des centaines d'actes de résistance ou d'entraide, certains ayant eu lieu dans le camp lui-même. Sur ces bases, nous pouvons organiser par exemple des stages animés par un ancien haut gradé de la Marine sur l'éthique du management et la résistance aux ordres abusifs. Car outre le grand public et les scolaires, nous accueillons et formons aux questions de discrimination ou d'autorité des professionnels de tous les milieux.

A : Les témoins de la Shoah peu à peu nous quittent. C'est une nouvelle phase qui s'ouvre pour la mémoire de ce crime.

A. C. : Pour que la mémoire soit bien transmise, il faut des connaissances rigoureuses s'appuyant sur un socle émotionnel. Les témoins directs jouent à cet égard un rôle très important. Mais il faut aujourd'hui préparer la période qui suivra celle des témoignages directs. Il faut parler du rôle des "témoins des témoins" sur lequel insiste par exemple Denise Toros-Marter, présidente de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz. Il faut aussi savoir utiliser les lieux et le Camp des Milles, seul lieu d'internement et de déportation français préservé -et l'un des rares en Europe-, en est un par excellence. En montrant dans quelles conditions inhumaines les futurs déportés vivaient, en montrant les rails vers Auschwitz, on fait presque toucher du doigt jusqu'où peut aller la barbarie.

A : Ce travail ne risque-t-il pas de se heurter aux multiples embûches que sème notre société sous les pas de ses propres citoyens ?

A. C. : Je constate que le terreau des inégalités, des racismes, des nationalismes est toujours présent dans la société. Beaucoup d'acteurs, publics et privés, y ont leur part. Ces éléments explicatifs ne peuvent en rien être une excuse pour des comportements extrémistes qui atteignent toujours des innocents. Mais ils font partie des éléments fondamentaux à traiter en même temps que l'on combat les engrenages qui aujourd'hui encore mènent à des extrémismes qui s'alimentent l'un l'autre. À cet égard, notre rôle est aussi, pour paraphraser Gramsci, d'opposer l'optimisme de la volonté au pessimisme de la raison.

Propos recueillis par J. M. Amitrano

© Rawpixel - Fotolia.com


Photo : M. Vincent

Action publique



© Paty Wingrove - Fotolia.com

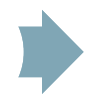


© Rawpixel - Fotolia.com

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES MODE D'EMPLOI



LES 22 ET 29 MARS, DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE, COMME DANS TOUTE LA FRANCE, LES ÉLECTEURS SONT APPELÉS AUX URNES POUR ÉLIRE LEURS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX. TOUT SAVOIR SUR LE SCRUTIN.



UNE ASSEMBLÉE QUI CHANGE DE NOM

La loi du 17 mai 2013 renomme l'Assemblée qui gère le territoire départemental. Celle-ci prend le nom de "Conseil départemental" en remplacement de "Conseil général".



DES CANTONS REDÉCOUPÉS

Un redécoupage des cantons (fixé par un décret du 24 février 2014) divise globalement leur nombre par deux tout en garantissant un certain équilibre démographique d'un canton à l'autre à l'échelle du département. Ce calcul repose sur la base du nombre d'habitants. Les nouvelles circonscriptions sont nommées d'après le nom de la ville la plus peuplée.



LE 13, AVANT

57 cantons

LE 13, APRÈS





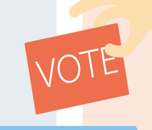

Deux conseillers par circonscription cantonale
1 homme et 1 femme



UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

AVANT

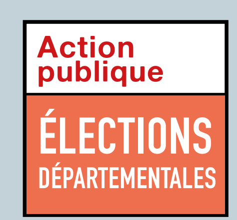
1 conseiller général par canton
Élu au suffrage uninominal, majoritaire à deux tours.
57 conseillers généraux composent l'Assemblée départementale renouvelée par moitié tous les 3 ans.



APRÈS

2 conseillers départementaux par circonscription cantonale : un homme et une femme (chacun(e) dispose d'un(e) suppléant(e), du même sexe).

Élus au scrutin majoritaire, binominal et paritaire, 58 conseillers départementaux composent l'Assemblée départementale, renouvelée tous les 6 ans. Si l'un des binômes recueille plus de 50 % des voix (et plus de 25 % des inscrits) dès le 1er tour, il est élu pour 6 ans. Si aucun des binômes n'a eu 50 % des voix, il y a un second tour pour ceux ayant obtenu au moins 12,5 % des inscrits.



LES 17 NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS CANTONALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE HORS MARSEILLE // ÉLECTIONS 2015

Rognonas
Barbentane
Châteaurenard
Boulbon
Saint-Pierre-de-Mézoargues
Graveson
Noves
Cabannes
Verquières
Eyragues
CHÂTEAURENARD
Maillane
Saint-Andiol
Plan-d'orgon
Mollégès
Tarascon
Mas-Blanc-des-Alpilles
Saint-Rémy-de-Provence
Orgon
Saint-Etienne-du-Grès
Eygalières
Sénas
Les Baux-de-Provence
SALON-DE-PROVENCE 1
Fontvieille
Paradou
Maussane-les-Alpilles
Mouriès
Aureille
Lamanon
Eyguières
Arles
Saint-Martin-de-Crau
Salon-de-Provence
SALON-DE-PROVENCE 2
ARLES
Grans
Miramas
Cornillon-Confoux
BE
ISTRES
Saint-Chamas
Istres
Saintes-Maries-de-la-mer
Saint-Mitre-les-Remparts
Port-Saint-Louis-du-Rhône
Fos-sur-Mer
Port-de-Bouc
Martigues
MARTIGUES

Découpage cantonal selon le décret n°2014 - 271 du 27 février 2014

TRETS — Nom de la circonscription cantonale

Limite de commune

Commune de marseille

LA CARTE DÉTAILLÉE DE CHAQUE CIRCONSCRIPTION SUR www.cg13.fr/Circo_cantonales



Hors Marseille

Population / nombre d'électeurs en 2014

Aix-en-Provence 1
72 894 hab. / **48 383** électeurs

Aix-en-Provence 2
67 791 hab. / **40 170** électeurs

Allauch
68 776 hab. / **55 372** électeurs

Arles
63 515 hab. / **46 385** électeurs

Aubagne
60 686 hab. / **44 553** électeurs

Berre l'Etang
66 964 hab. / **52 842** électeurs

Châteaurenard
68 156 hab. / **51 488** électeurs

Gardanne
61 019 hab. / **50 239** électeurs

Istres
64 015 hab. / **46 427** électeurs

La Ciotat
68 551 hab. / **56 653** électeurs

Marignane
79 502 hab. / **60 588** électeurs

Martigues
64 825 hab. / **45 535** électeurs

Pélissanne
56 000 hab. / **45 621** électeurs

Salon-de-Provence 1
65 072 hab. / **50 623** électeurs

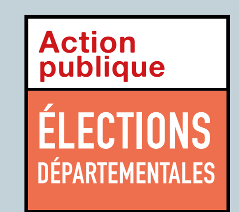
Salon-de-Provence 2
65 043 hab. / **45 632** électeurs

Trets
68 468 hab. / **54 717** électeurs

Vitrolles
63 984 hab. / **49 027** électeurs

Commune de Marseille
voir pages suivantes

Source : Journal Officiel de la République Française du 1 mars 2014
Cartographie : Direction de l'économie, de l'aménagement et de la recherche



LES 12 NOUVELLES CIRCONSCRIPTIONS CANTONALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE
MARSEILLE // ÉLECTIONS 2015

12 circonscriptions cantonales numérotées de 1 à 12

Découpage cantonal selon le décret n°2014 - 271 du 27 février 2014

2 — Numéro de circonscription cantonale

Montolivet — Repère géographique sans valeur légale

Réseau routier et autoroutier simplifié

A 55
A 7
A 50
Château-Gombert
L'Estaque
3
La Viste
Saint - Jérôme
4
5
6
La Rose
Les Olives
Saint-Just
Montolivet
La Joliette
2
1
7
Les 3 Lucs
Vieux-Port
11
La Timone
La Barasse
Saint-Loup
12
8
Corniche Kennedy
Stade Vélodrome
10
Statue David
Carpiagne
Mazargues
9
Luminy
Pointe-Rouge
Calanques

DE CHÂTEAURENARD À MARSEILLE, RETROUVEZ LA CARTE DÉTAILLÉE DE CHAQUE CIRCONSCRIPTION SUR www.cg13.fr/Circo_cantonales







Marseille

Population / nombre d'électeurs en 2014

Marseille-1
74 261 hab. / **38 541** électeurs

Marseille-2
64 003 hab. / **28 787** électeurs

Marseille-3
64 268 hab. / **29 815** électeurs

Marseille-4
63 276 hab. / **31 583** électeurs

Marseille-5
66 684 hab. / **36 280** électeurs

Marseille-6
70 644 hab. / **40 262** électeurs

Marseille-7
75 165 hab. / **53 456** électeurs

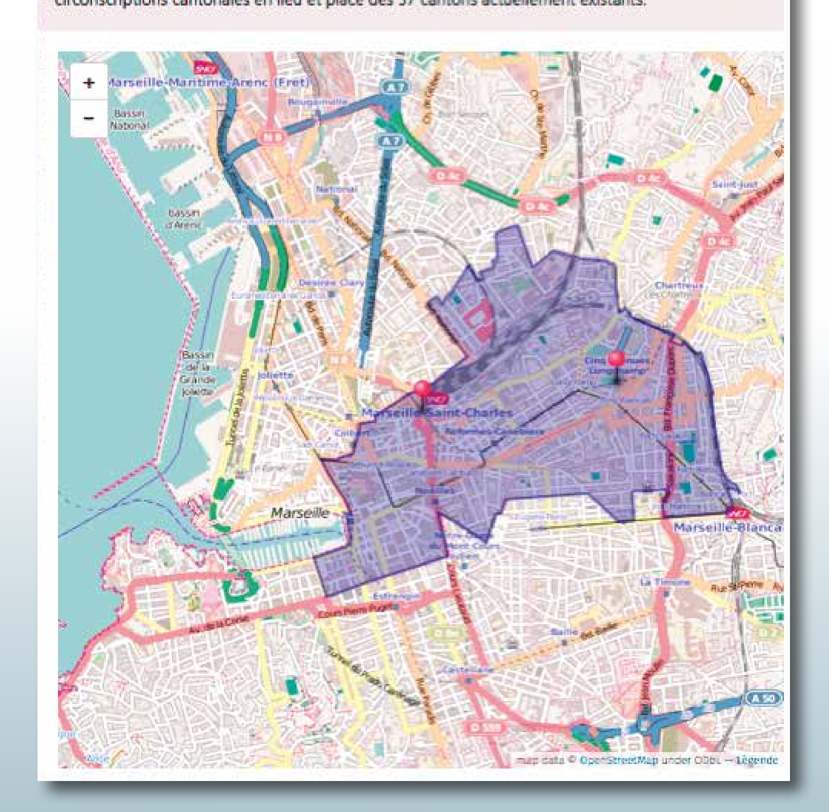
Marseille-8
74 625 hab. / **44 862** électeurs

Marseille-9
72 440 hab. / **48 429** électeurs

Marseille-10
74 091 hab. / **49 078** électeurs

Marseille-11
75 657 hab. / **39 910** électeurs

Marseille-12
75 521 hab. / **49 217** électeurs





© onoky - Fotolia.com
Photo : J.-P. Herbecq
© mariesacha - Fotolia.com
© Agence DER - Fotolia.com
© ACP prod - Fotolia.com

LES MISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL, AU CŒUR DE LA VIE DES ADMINISTRÉS

CERTAINES COMPÉTENCES CONFÉRÉES PAR LA LOI CONSTITUENT LES MISSIONS SPÉCIFIQUES ET OBLIGATOIRES DU CONSEIL GÉNÉRAL ; CERTAINES SONT ASSUMÉES VOLONTAIREMENT PAR LA COLLECTIVITÉ.

LES GRANDES ACTIONS

Les politiques publiques regroupées sous le terme d'Action Sociale requièrent à elles seules la moitié du budget, ce qui représente 1,25 milliard d'euros. Le Département a la charge de l'ensemble des prestations d'aide, en particulier en direction des personnes en difficulté, âgées, en situation de handicap, et des familles.

L'enfance et la famille : Il s'agit de la protection maternelle et infantile **(PMI)** qui propose soins et suivi des nouveaux nés et des parents près de chez eux. Mais aussi du **placement en établissement** et de **l'aide sociale à l'enfance** : des mesures de protection mises en œuvre par des professionnels dans l'intérêt de l'enfant. C'est aussi l'accueil social et médical, le soutien aux familles en difficulté financière.

Le soutien aux personnes handicapées consiste en l'hébergement en établissements spécialisés, au versement de la **Prestation de compensation de handicap**, en l'aide au maintien à domicile, l'insertion sociale, l'accès à la culture et aux loisirs, la participation au fonctionnement de la **Maison départementale pour les personnes handicapées** (MDPH).

Pour les personnes âgées, cet encadrement se traduit par le soutien aux maisons de retraite, et par une politique de maintien des personnes âgées à domicile (versement de **l'allocation personnalisée d'autonomie ou APA**). En soutenant l'Entraide solidarité 13, le Conseil général des Bouches-du-Rhône participe également à l'organisation d'actions d'animation sportives, culturelles et de loisirs.

L'insertion sociale et professionnelle concerne la gestion et le financement du **RSA**, le soutien à l'insertion et à la formation professionnelle et le fonds de solidarité pour le logement.

La prévention santé s'organise à travers l'action des professionnels des **29 Maisons Départementales de la Solidarité et des 9 centres de dépistage** (sida, IST, hépatites, tuberculose) répartis sur tout le territoire. Par ailleurs, l'Assemblée départementale finance l'achat de matériels de pointe dans les hôpitaux publics de Marseille.



DU CONSEIL GÉNÉRAL

La voirie : Outre la construction et l'entretien d'un réseau routier départemental de 3 100 km, le Conseil général veille aussi à la sécurité routière et à la protection environnementale sur ces parcours.

Les transports : La mission d'aménagement du Conseil général concerne les transports interurbains de voyageurs (réseau Cartreize) et les transports scolaires.

L'éducation : En charge de la construction, de l'entretien et du fonctionnement des **collèges publics**, le Département gère également, depuis 2004, l'accueil, la restauration, l'hébergement et leur entretien général et technique. S'ajoute à cela, la gestion des agents techniques des collèges (ATC) exerçant leurs fonctions dans les établissements scolaires, ainsi que le dispositif Ordina13.

Patrimoine naturel : Le Conseil général assure la quasi-totalité du financement du **Service départemental d'incendie et de secours** ou SDIS (Sapeurs-pompiers) et la gestion des **Parcs départementaux**, des espaces naturels patrimoniaux sensibles qui nécessitent entretien et mise en valeur.

Dans le domaine culturel, le Conseil général assure la gestion de certains **musées**, de la **bibliothèque départementale** de prêt et des **archives départementales**.

Le soutien au territoire s'exerce également dans d'autres domaines : l'aide au **développement économique**, la coordination de l'**activité touristique** (Bouches-du-Rhône Tourisme), le soutien à l'**agriculture**, à l'**enseignement supérieur** et la **recherche**, au sport et au **milieu associatif** en général, l'aide aux collectivités, aux communes et aux communautés de communes...
Des dispositifs facultatifs permettent également d'intervenir dans d'autres domaines tels que l'**emploi, la culture, la jeunesse**…

Action publique

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

© sylv1rob1 - Fotolia.com

COLLECTIVITÉS LOCALES, UN PEU D'HISTOIRE…


© DR

INTERVIEW : YVES LUCHAIRE, PROFESSEUR DE DROIT PUBLIC À SCIENCES-PO AIX-EN-PROVENCE.

Comment naissent les départements ?

Yves Luchaire : La Révolution française crée 44 000 communes à la place des hameaux, bourgs et autres paroisses de l'Ancien régime. Ce pouvoir municipal, avec à sa tête un maire élu par les seuls citoyens disposant d'un revenu conséquent, est là pour garantir un certain ordre sur le territoire. Dans le même esprit, la Révolution crée dans la foulée des districts qui vont devenir les départements : il s'agit de créer un élément de l'État, afin de garantir la présence de celui-ci partout, à travers une administration uniforme. Les limites sont tracées pour que n'importe quel citoyen puisse être atteint par un représentant de l'Etat en une journée de cheval depuis le chef-lieu… et non l'inverse, du citoyen vers l'administration, comme on le croit souvent. Nous sommes donc loin de la « collectivité territoriale » telle que nous l'entendons aujourd'hui. D'autant que Napoléon verrouille cette organisation en nommant des préfets en uniforme à la tête des départements.

Jusqu'à quand perdure cette conception ?

Y. L. : Il faut attendre la chute de Napoléon III et la création de la IIIè République pour qu'émerge un Conseil général élu. Auparavant, les représentants départementaux étaient nommés par le pouvoir, avec pour seules tâches à accomplir l'aide aux indigents et l'entretien des chemins départementaux. En 1871, tout change, le Conseil général va disposer d'un budget, d'une assemblée élue. La démocratie rencontre pour la première fois la décentralisation. C'est du reste une constante : la démocratie locale n'existe que si la démocratie existe à l'échelle du pays. Les dictatures s'y opposent toujours et font disparaître les élections locales : Napoléon III confisque les pouvoirs locaux, en imposant des candidats officiels et allant parfois jusqu'à faire cumuler les postes de préfet et de député. Pétain dissout tout simplement les conseils municipaux…

Pour autant, dans ces départements "nouvelle manière" l'Etat reste bien présent.

Y. L. : En effet, jusqu'en 1982, c'est le Préfet qui conserve le pouvoir exécutif, en quelque sorte le dernier mot- dans les départements où il contrôle tout ce qui passe. Néanmoins dès 1871, apparaissent de nouvelles compétences pour les départements, notamment l'aide aux communes, très importante en France où celles-ci sont nombreuses et petites (aujourd'hui encore, nous réunissons un tiers des 95 000 communes de l'Europe à 28) et souvent sous-administrées faute de moyens. Dès cette époque, le Département devient le grand frère des petites communes, en aidant pour les chemins, le tout à l'égout, les fontaines…

La place du département est donc acquise dès cette époque ?

Y. L. : Non, car le département va être la collectivité la plus attaquée de la IIIe et de la IVe République. Au fond, tant que la République n'est pas définitivement installée, les nostalgiques de l'Ancien régime n'auront de cesse d'obtenir le retour des anciens découpages,



au bénéfice des régions et des provinces, censées refléter de vieilles solidarités culturelles héritées de la Monarchie. Pétain, d'ailleurs, rétablira les régions et nommera à leur tête des préfets en charge notamment de la lutte contre la Résistance. D'où l'éclipse des régions après la Libération. Elles ne reviendront que progressivement, par le biais de compétences économiques. Le Conseil régional est créé en 1972... sur des territoires constitués de plusieurs départements et non par les antiques provinces.

C'est donc une sorte de consécration pour les départements ?

Y. L. : Ils bénéficient à plein de la décentralisation, acquérant de plus en plus de responsabilités, au fur et à mesure que l'Etat prend conscience qu'il ne peut plus tout assumer. Il faut en être conscient, on demande toujours plus à l'Etat qui, par exemple, doit aussi s'occuper aujourd'hui de la fin de vie, du numérique, du principe de précaution… En 1982, le Département devient une collectivité locale de plein exercice et libérée de la tutelle du Préfet avec les lois Defferre de décentralisation. Le département gagne aussi au fil des années de nouvelles responsabilités en matière d'action sociale, d'entretien des collèges, de routes (il récupère la gestion et l'entretien de la plupart des Nationales), de transports interurbains…

Mais la vie n'est pourtant pas un long fleuve tranquille…

Y. L. : Dans les années 2000, au moment même où on lui octroie de nouvelles compétences, le Département se voit de nouveau attaqué dans une série de rapports (Balladur, Attali..). En fait, les Conseils généraux sont pris dans une sorte d'effet airbag, car les intercommunalités, les régions et demain les métropoles gagnent aussi du poids et viennent comprimer les départements qui se trouvent au croisement de ces pouvoirs. Parallèlement, dans les grandes villes, il y a une sorte de confusion et l'on ne lit plus très bien l'intervention de chacun.

Les 10 et 11 janvier 2015, après les attentats, on a vu que les citoyens tenaient souvent à manifester dans leur commune aussi modeste soit-elle.

Y. L. : Avec la crise, l'individu se replie sur ce qu'il connait. Pour cette raison, entre autres, le rôle du maire reste essentiel. C'est une porte d'entrée, un aiguilleur devant la grande complexité. C'est aussi quelqu'un de proche à qui se plaindre. C'est bien pour cela que l'on n'a jamais vraiment pu diminuer le nombre de communes. Il y a eu un essai en 1795 mais Napoléon lui-même a fait machine arrière cinq ans plus tard. Pour autant, il est clair que les territoires issus de la Révolution sont aujourd'hui déphasés. L'administration locale sera de plus en plus pensée fonction par fonction, les uns et les autres iront travailler sur le territoire du voisin, avec un fonctionnement transversal, une mutualisation accrue. Le développement de l'intercommunalité vise ainsi à donner à l'ensemble du territoire une administration suffisante.

Propos recueillis par J-M. Amitrano

LES GRANDES DATES DE L'HISTOIRE DES DÉPARTEMENTS

> Depuis la révolution…

1790 : la Révolution française crée les départements
1800 : Napoléon nomme un préfet à la tête de chaque département
1871 : le département devient une collectivité locale, les conseillers sont élus au suffrage universel
1982 : les lois "Defferre" de décentralisation donne de nouvelles responsabilités aux Départements et suppriment la tutelle du préfet. Le président du Conseil général prépare, fait voter et met en œuvre le budget du département. Parmi les compétences de celui-ci à cette date, un très fort volet social/prévention/santé, la gestion des collèges, des routes départementales, des archives, des transports scolaires…
2003-2004 : Acte II de la décentralisation, les pouvoirs des Départements sont renforcés. La décentralisation est inscrite dans la constitution.
2005 : la gestion du RSA est confiée au Département qui récupère aussi les personnels techniques des collèges .
2007 : 358 km de routes nationales sont transférées au Conseil général et deviennent départementales. La responsabilité de leur entretien et les personnels dédiés sont transférés au Conseil général.

… jusqu'aux nouvelles réformes

Mai 2013 : Une loi renomme l'Assemblée qui gère le territoire départemental. Celle-ci prendra le nom de "Conseil départemental" en remplacement de "Conseil général" après les élections de mars 2015. Parallèlement, le mode de scrutin est modifié et un redécoupage électoral est opéré (voir pages précédentes).
Janvier 2014 : Loi de "Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles". Les métropoles sont créées. Commencent les discussions autour des répartitions de compétences. Les métropoles du Grand Paris comme d'Aix Marseille Provence sont annoncées pour le 1er janvier 2016.
25 novembre 2014 : l'Assemblée nationale adopte la nouvelle carte de France à 13 régions (au lieu de 22 ; rien ne change en PACA)
27 janvier 2015 : le Sénat adopte en première lecture le projet de loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), texte prévoyant une nouvelle répartition des compétences entre collectivités.



CANTON DE TRETS

ROUSSET INVESTIT DANS LE SPORT ET L'ÉDUCATION

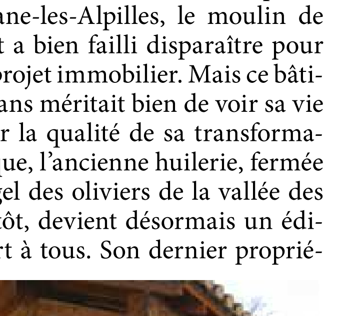
Quand la démographie d'une commune progresse, les équipements publics doivent rester à la hauteur des attentes de la population. Rousset n'y échappe pas. Bien que disposant déjà d'installations sportives, la mairie veut aménager à proximité du centre du village une plaine sportive comprenant un terrain de football avec tribunes, un autre avec gradins, une aire d'entraînement des gardiens de but et tous les bâtiments afférents (vestiaires, douches, club-house...). Le site comprendra également des courts de tennis (2 abrités, quatre extérieurs) et un mur d'entraînement, un city stade, un skate park, des parkings... Ce projet de près de 10 millions d'euros est en bonne voie puisque le Conseil général le financera en partie grâce à un contrat de développement et d'aménagement. Ce document paraphé le 17 janvier par les deux collectivités détaille plus de 30 millions d'euros de travaux, pris en charge pour 40 % par l'institution départementale. L'autre grand projet concerne l'éducation et le groupe scolaire Albert Jouly. L'édification d'une nouvelle maternelle permettra la création de trois classes supplémentaires. Grâce à l'extension prévue, l'école primaire gagnera également trois classes. Quant à la cantine où se préparent 500 repas par jour, sa restructuration complète l'adaptera aux normes sanitaires afin d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Le cadre de vie, par la sécurisation et la rénovation de voiries, l'environnement, par la modernisation des stations d'épuration industrielle et domestique et la culture, avec l'ajout de 250 m² à l'actuelle école de musique, relèvent également de ce contrat qui prévoit enfin le financement d'un système de vidéo-protection d'une quarantaine de caméras sur la commune et sa zone industrielle.


Photo : J. Manchion

CANTON DE SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE

MAUSSANE ENTRE DANS SA MÉDIATHÈQUE COMME DANS UN MOULIN

Considéré comme l'un des fleurons du patrimoine de Maussane-les-Alpilles, le moulin de Benjamin Priaulet a bien failli disparaître pour laisser place à un projet immobilier. Mais ce bâtiment vieux de 90 ans méritait bien de voir sa vie prolongée... À voir la qualité de sa transformation en médiathèque, l'ancienne huilerie, fermée en 1957 suite au gel des oliviers de la vallée des Baux un an plus tôt, devient désormais un édifice culturel ouvert à tous. Son dernier propriétaire, Henri Priaulet, l'a cédé à la mairie qui a pu concrétiser ce projet grâce à l'aide financière du Département. Il aura fallu six mois de travaux pour préserver l'architecture particulière du lieu (poutres métalliques, piliers en fonte, voûtains en briques...) tout en l'adaptant aux nombreuses normes et obligations liées à sa nouvelle utilisation : réception et accessibilité du public, protection contre les inondations... Sur les 500 m² de plancher, la Médiathèque en occupe 350. Très lumineuse, elle propose une zone d'accueil avec les rayons dédiés aux adultes (livres, CD, DVD...) et un salon "jeunesse" spécifique. À l'avenir, un espace multimédia, des expositions viendront progressivement en agrémenter l'animation. L'extérieur a également fait l'objet du plus grand soin pour permettre l'accès des personnes à mobilité réduite et favoriser le stationnement. Non loin du site, un autre édifice du patrimoine maussanais a été complètement rénové : le "Petit Lavoir" où se situe la première fontaine publique du village, aménagée en 1810.






Photos : J. Manchion


© P. Aguilar

■ CANTON DE BERRE-L'ETANG

L'ÉTANG DE BERRE REVOIT L'AVENIR EN BLEU

L'étang de Berre est un joyau. Mais trop longtemps vouée à des usages qui en ont altéré la faune, la flore et sa nature même d'étendue salée, l'immense lagune de 155 km² a fini par ne plus être perçue qu'à travers ses défauts plutôt que ses attraits et potentialités. Depuis la création du GIPREB* en 2000, ses défenseurs espèrent cependant aboutir à sa réhabilitation en agissant sur tous les leviers (industries, collectivités, usagers, riverains...). Partenaire de la structure depuis sa naissance, le Conseil général, gestionnaire de trois ports autour de l'étang, contribue à ce travail de longue haleine en soutenant la modernisation de plusieurs stations d'épuration sur le pourtour et en remodelant des routes départementales pour maîtriser l'évacuation des eaux de ruissellement. Le "Contrat d'étang" signé en mai 2013 fixait quatre priorités pour aider l'étang à redevenir un "poumon bleu" pour les Bouches-du-Rhône. Elles concernaient l'équilibre des différents écosystèmes, le déploiement des usages, l'amélioration de la gestion des rives et la revalorisation de son image. À fin 2014, près de la moitié des 35 millions d'euros d'investissements prévus dans ce contrat avait été engagée dans 110 des 171 actions programmées. Cette mutualisation des efforts publics et privés produit déjà ses effets. Des plages attirent à nouveau des baigneurs, des loisirs nautiques se développent, des aménagements touristiques et paysagers sur les rives invitent à la promenade... La qualité de l'eau et des fonds s'améliore peu à peu. Grâce à la réfection du tunnel du Rove, les échanges entre la Méditerranée et l'étang devraient être à nouveau possibles en 2017 pour reconstituer la salinité mise à mal par les apports d'eau douce de la centrale EDF de Saint-Chamas. Pour le GIPREB, la dérivation des eaux de la Durance résoudrait définitivement le problème. Mais le projet, très coûteux, n'est pour l'heure pas dans les objectifs à court ou moyen terme de l'État.

* Groupement d'intérêt public pour la réhabilitation de l'Étang de Berre - www.etangdeberre.org



CANTON DE MARSEILLE – NOTRE-DAME-LIMITE

AUX ABORDS DE L'HÔPITAL NORD, ÇA ROULE !

"*Depuis cet aménagement, la circulation est incontestablement plus fluide. Je rejoins l'autoroute en cinq minutes, même aux heures de pointe*» se réjouit Jordan, étudiant dans les locaux universitaires de la faculté de médecine, au pied de l'hôpital Nord. Le grand chantier de restructuration des accès au centre hospitalier a perturbé longtemps le trafic automobile et des bus sur le boulevard Pierre Dramard, mais tous les usagers admettent aujourd'hui l'utilité du projet. Après l'édification d'un parking à étages pour simplifier le stationnement dans une zone où il était indigne des besoins d'un grand hôpital, il était prévu d'accroître la desserte de l'établissement en transports en commun. Pour y parvenir, il fallait séparer les aires de stationnement des bus du reste des voies de circulation. Les travaux ont permis l'aménagement d'une plate-forme d'arrêt, vaste et sécurisée, pour accueillir les usagers de la RTM et faciliter les manœuvres des bus sans gêner le trafic. Le boulevard a été recalibré et un giratoire a vu le jour pour améliorer les différents accès à l'hôpital et aux parkings. Portés par la communauté urbaine Marseille Provence Métropole, l'investissement de près de 1,7 million d'euros a été subventionné à hauteur de 50 % par le Conseil général.

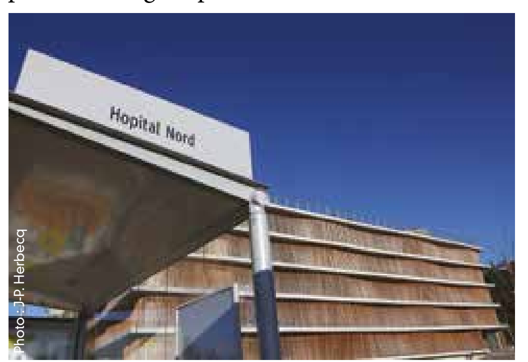


Photo : J-P. Herbecq

CANTON DE VITROLLES

L'AVENUE DE MARSEILLE EMBELLIE ET SÉCURISÉE


Photo : J-P. Herbecq

À Vitrolles, l'avenue de Marseille relie les zones commerciales, depuis la Bastide Blanche, au centre ancien, vers Font Ségugne, traversant la ville quasiment en ligne droite de part en part, sur près de 3 km. Au fil des années, la circulation automobile n'a cessé de s'amplifier sur cette portion de la RD55F, sans que les conducteurs ne réduisent leur vitesse. L'urbanisation a progressé. Sa configuration d'origine ne pouvait plus absorber cette double évolution. Fin 2012, un projet de restructuration a été présenté aux habitants, visant à la transformer en voie urbaine, en l'ouvrant à différents modes de déplacements (trottoirs pour piétons, voies cyclables, accès aux personnes à mobilité réduite), parallèlement aux transports en commun, et en améliorant son intégration dans son environnement. Le chantier envisagé prévoyait aussi de reconsidérer la gestion des eaux pluviales, par la création de bassins de rétention, afin de prévenir les ruissellements dans les quartiers d'habitation, voire des inondations, fréquentes lors de fortes pluies. La réfection et l'enfouissement des réseaux (électriques, téléphoniques, eau potable et eaux usées...) et de l'éclairage étaient également prévus au lancement des travaux peu avant l'été 2013. D'un coût estimé supérieur à 15 millions d'euros, le projet, financé à 60 % par le Conseil général et 40 % par la Ville, a aujourd'hui bien avancé. Deux réalisations de taille se concrétiseront cette année avec les bassins de rétention au Parc d'Aventure, quartier des Plantiers, et au square Marguerite de Provence. Les aménagements paysagers sont programmés au deuxième semestre 2015.



Photo : J-P. Herbecq



PLAN-DE-CAMPAGNE TOUCHE AUX BUS !

Régulièrement engorgée à l'approche de ses divers accès, la zone commerciale de Plan-de-Campagne ne pouvait plus se contenter d'une desserte en transports en commun inadaptée à son immensité (200 hectares sur trois communes, Les Pennes-Mirabeau, Cabriès et Septèmes-les-Vallons). Grâce à l'engagement des collectivités territoriales et en particulier du Conseil général, les 7 500 salariés employés sur les 460 magasins et restaurants peuvent désormais s'y rendre en bus sans avoir à marcher de longues minutes depuis les points d'arrêt autrefois positionnés à ses extrémités. Plusieurs arrêts ont été implantés sur quelques lieux stratégiques (bowling, village, magasin Conforama, centre Avant Cap, cinéma, Géant Casino...) qui pourront intéresser également la clientèle, même le dimanche, depuis Aix-en-Provence, les Pennes-Mirabeau, Vitrolles... Le projet a été porté par le Syndicat Mixte des Transports, émanation de l'institution départementale, en partenariat avec la Communauté du Pays d'Aix, les Bus de l'Etang, Cartreize, MPM... Il a fallu un an et demi de concertation pour aboutir à cette réalisation afin qu'elle corresponde au mieux aux besoins de déplacements des usagers du site. Les horaires des lignes ont également été revus et renforcés pour prendre en compte les amplitudes d'ouvertures des pôles de commerces et de loisirs. Les promoteurs de cette offre espèrent maintenant qu'elle entraînera progressivement une modification des comportements. La voiture représente pour plus de 90 % le mode de déplacement privilégié des employés contre 4 % seulement les transports en commun... Histoire de prendre de bonnes habitudes avant la réalisation d'une halte ferroviaire "Plan-de-Campagne", projetée dans le cadre de la 2e phase de modernisation de la ligne Marseille-Aix-en-Provence.

PLAN-DE-CAMPAGNE RECEVRAIT EN MOYENNE 2 MILLIONS DE VISITEURS CHAQUE MOIS POUR UN CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL ESTIMÉ ENTRE 900 MILLIONS ET 1 MILLIARD D'EUROS.

CANTONS D'ARLES EST ET OUEST

LES PETITS CHANTIERS FONT LES GRANDS BIENFAITS

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, Arles attire les touristes mais peine à financer, avec ses 52 000 habitants, tous les besoins d'un territoire de 759 km² qui demeure le plus étendu de la France métropolitaine. Toutes les aides sont donc bienvenues ! Le contrat signé avec le Conseil général lui permet de bénéficier sur trois ans de plus de 6,6 millions d'euros sur un plan d'investissement de 14,7 millions d'euros impactant les réseaux, voiries, éclairage, équipements publics, bâtiments scolaires, installations sportives...
Impatiente de voir ses grands travaux s'achever (rocade, digue nord...) que le Département finance également, la mairie a privilégié dans ce document la proximité et l'amélioration du cadre de vie dans le centre ancien et en périphérie (Trinquetaille, Trébon, Monplaisir...) jusqu'à Raphèle et Salin-de-Giraud. Deux projets se détachent dans les nombreux chantiers programmés. Le premier concerne le devenir de l'ancien siège du Crédit Agricole Alpes-Provence, à deux pas du Bd des Lices. Le transfert du personnel de la banque à Aix-en-Provence a vidé ce bâtiment dont l'utilisation, en 2014, pour des expositions des Rencontres de la Photo à visiter à la lampe électrique, ne pouvait se pérenniser. Après une lourde réhabilitation de 3,5 millions d'euros qui intègre un diagnostic amiante, la remise en service des ascenseurs et l'amélioration de l'accessibilité, la ville souhaite y implanter les bureaux du Centre communal d'action sociale sur 2 500 m² et sa direction de l'Aménagement du territoire sur 1 200 m². Un autre bâtiment partiellement inoccupé, l'ex-collège Mistral, devenu en 2012 Maison des Associations, verra cette vocation confortée grâce à de nouveaux aménagements. Le projet devrait permettre aussi l'extension du musée de la Résistance.


Photo : J-P. Herbecq



CANTON D'ISTRES NORD

LE GYMNASE CONCORDE RÉNOVÉ À MIRAMAS

À Miramas, le club de handball local n'a pas attendu les titres de l'équipe de France pour attirer des jeunes et promouvoir ce sport.

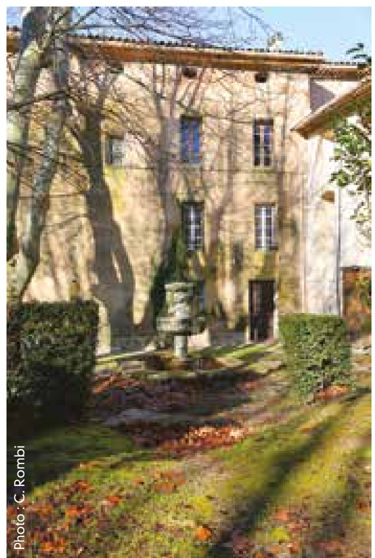

Photo : J-P. Herbecq

Les joueurs du Miramas Handball Ouest Provence peuvent depuis quelques mois épanouir leur talent dans leur enceinte fétiche complètement rénovée. Opérationnel depuis la fin des années 60, le gymnase Concorde qui abrite leurs entraînements et des matches dispose désormais d'un revêtement en PVC, en remplacement de l'ancien sol en résine coulée qui datait d'une quinzaine d'années. La reprise des seuils et portes et le doublage des parois intérieures ont amélioré le confort acoustique et thermique de l'équipement. Pour bien mettre en lumière les performances des équipes, l'éclairage a, lui aussi, été renforcé. Et pour ne pas doucher les meilleures volontés des joueurs et de leurs supporters, l'étanchéité du toit est maintenant parfaite. Quant au club house, il permet d'accueillir dirigeants, adhérents, spectateurs et visiteurs dans des conditions de convivialité plus appropriées. Inaugurée début novembre, cette réhabilitation, partiellement financée par le Conseil général, a coûté près de 225 000 euros.

CANTON DE GARDANNE

RENOUVEAU EN VUE POUR CHÂTEAU-BAS À MIMET

Pièces de théâtre, concerts de jazz, de musique classique ou de piano lors de récitals "délocalisés" du Festival de la Roque d'Anthéron contribuent depuis plusieurs années à la renommée de Château-Bas, à Mimet, comme lieu privilégié d'organisation de manifestations culturelles. Le plus beau joyau du patrimoine de la commune, implanté dans le quartier des Moulières, nécessite cependant une rénovation pour continuer à accueillir en son sein du public et des événements prestigieux. La conclusion d'un contrat départemental entre la mairie et le Conseil général va permettre cette réhabilitation en profondeur, prévue sur trois ans, qui impacte l'ensemble de la bastide : murs porteurs, façades, planchers, menuiseries, accessibilité, chauffage, réseaux électriques... L'installation d'un ascenseur et d'un escalier supplémentaire à l'intérieur du bâtiment est également programmée. À l'extérieur, la cour d'honneur sera agrémentée de pavés, le parc revalorisé (mobilier, fontaine, cheminements, plantations...). Un cheminement piéton doit être également aménagé pour relier le site au gymnase/salle polyvalente voisin. L'investissement pour ce chantier s'élève à 4,3 millions d'euros. La réfection des abords, par la requalification du chemin des Rigauds (giratoire, double voie, sécurisation des déplacements pédestres...), mobilisera pour sa part plus de 1,3 million d'euros. Un projet également financé à 60 % par le Département.

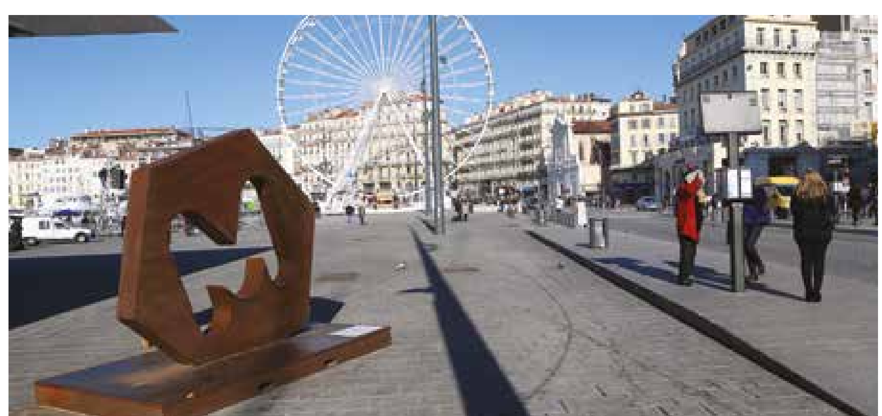

Photo : C. Rombi

Photos : C. Rombi

CANTON DE MARSEILLE – BELSUNCE

LE VIEUX-PORT POURSUIT SA MUE

Si le projet initial a suscité bien des débats, autour de la semi-piétonisation ou de l'intérêt de l'ombrière, plus personne ne contestera aujourd'hui que la restructuration du Vieux-Port à Marseille redore l'image et l'attractivité touristique de la ville. L'aménagement a même été salué par des prix internationaux. Le lancement de la deuxième phase de la transformation, à compter du 2e trimestre 2015, s'opèrera donc de manière plus apaisée et sûrement avec beaucoup d'impatience avant d'en apprécier le résultat courant 2016 ! Sous la maîtrise d'ouvrage de Marseille Provence Métropole, le chantier interviendra de part et d'autre du Vieux-Port, d'abord côté Quai de Rive-Neuve, depuis la place aux Huiles jusqu'au bassin du Carénage, puis côté Quai du Port, entre l'Hôtel de Ville et le Fort Saint-Jean où tant de badauds aiment désormais flâner en direction du Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem). Dans un souci de cohérence avec les choix précédents, les revêtements resteront constitués de pierre de granit. Le projet comprend également la suppression des dernières barrières qui séparent les trottoirs du plan d'eau, l'implantation de bancs, de nouveaux candélabres et de caméras de surveillance ainsi que la réalisation, à l'image des premières, de nouvelles "estacades" pour les sociétés nautiques. Les terrasses des restaurants et commerces devront se plier à des règles visant à respecter autant les espaces dévolus aux passants que l'harmonie d'ensemble du site. Les restaurateurs qui autrefois s'en inquiétaient ne se plaignent plus aujourd'hui quand ils voient leurs tables assaillies par les clients les jours ensoleillés. Au total, 35 millions d'euros devraient être consacrés à l'achèvement d'un chantier qui prolongera la redynamisation de Marseille. Le Conseil général abonde à cet investissement dont les retombées rejailliront bien au-delà du département, puisque les amateurs de football de toute l'Europe seront parmi les premiers à les découvrir lorsqu'ils viendront assister en juin 2016 aux matches de l'Euro programmés au Stade Vélodrome...





LE 13 EN ACTION – PS – DVG

Je suis citoyen, je vote

Cette année 2015 venait à peine de commencer, quand ils ont été exécutés méthodiquement : hommes, femmes, jeunes, vieux, blancs, noirs, étudiants, employés, fonctionnaires, artistes, chrétiens, musulmans, juifs, athées...
Ils étaient nous, nous le peuple de France qui s'est levé par millions pour dire non.
Non à ces terroristes fanatisés, qui en répandant la haine, la terreur et la mort dans nos rues, ont voulu détruire l'essence même de la République : la Liberté. La liberté d'être soi, tous différents mais tous ensemble.
Il aura fallu que ces évènements dramatiques s'enchaînent pour que nous prenions conscience que notre liberté a un prix, celui du sang innocent.
Mais les libertés d'action et d'expression ne passent pas seulement par la caricature, la presse ou la littérature : elles se manifestent avant tout par le droit de choisir pacifiquement par la voix des urnes, le modèle de société dans lequel nous aspirons à vivre.
Que les enjeux soient nationaux ou locaux, nous devons toujours avoir à l'esprit que le droit de voter librement est un acquis que de nombreux peuples de par le monde cherchent encore à obtenir pour se défaire de l'oppression.
Comme partout en France, les citoyennes et les citoyens des Bouches-du-Rhône sont appelés à voter pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 et désigner ainsi, par leurs suffrages, les candidates et les candidats qui les représenteront au sein de la nouvelle Assemblée départementale.
En ces heures difficiles où nombre de nos concitoyens ressentent une inquiétude bien légitime quant à leur avenir et celui de leurs enfants, la majorité qui dirigera notre département devra définir avant tout une politique de proximité, solidaire et intergénérationnelle, malgré une réforme territoriale inadaptée à la réalité et à la diversité de nos territoires.
Pour choisir démocratiquement notre destin et faire taire tous les obscurantismes, nous citoyens, mobilisons nous toujours, exprimons nous encore, votons !

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, RADICAUX DE GAUCHE ET APPARENTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - TÉL. 04 13 31 11 05.

GROUPE PC

Oui, l'utilisation des fonds publics est l'affaire de tous !

En novembre 2014, notre groupe a interpellé le Préfet des Bouches du Rhône afin de connaître les montants des aides octroyées aux entreprises du département au titre du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi).
Nous souhaitions avoir une évaluation du nombre d'emplois créés avec cette aide et considérons que notre rôle est aussi d'être les garants de l'usage des fonds publics octroyés et de l'efficacité des politiques publiques menées.
Le Préfet Cadot dans sa réponse du 26 janvier 2015, sous couvert du secret professionnel, refuse de nous donner le nom des entreprises concernées ainsi que le nombre d'emplois y afférant.

Comment pouvons-nous accepter de ne pas connaitre l'utilisation de cet argent public soit 276 millions distribués dans notre département ? Pendant ce temps, on supprime 34 milliards d'euros cumulés jusqu'en 2017 aux collectivités soit 3 milliards d'euros pour 2014 et 2015 pour le département des Bouches-du-Rhône.
L'emploi qui est au cœur de toutes nos préoccupations aura vu, pour l'année 2014, le nombre de demandeurs d'emploi augmenter.
C'est pourquoi notre groupe propose qu'une commission de contrôle des fonds publics soit réunie en Préfecture avec l'ensemble des acteurs : État, collectivités, chambre de commerce, syndicats. Et que ces éléments soient rendus publics, car c'est au peuple de juger de la bonne utilisation de ces fonds.

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES DU CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE - TÉL. 04 13 31 12 28.



L'AVENIR DU 13
UMP – NOUVEAU CENTRE ET APPARENTÉS

Créer un département solidaire et dynamique

La France laïque, républicaine, fraternelle et solidaire existe. Elle s'est réveillée blessée au mois de janvier. Mais elle s'est réveillée unie, autour de l'idée forte que nous ne formons qu'une seule et même nation. Qu'une seule et même France. Qu'un seul et même peuple. Épris de liberté, certes, mais aussi de justice, de sécurité, de fraternité et de solidarité.
Le terrible choc du 7 janvier dernier doit nous faire réfléchir à la façon dont nous pouvons résister à cette montée des intégrismes, de tous les intégrismes, et dire fermement non à cette pensée "politiquement correcte" qui voudrait nous empêcher de porter haut nos valeurs républicaines et affirmer que :
Nous aimons notre pays,
Nous aimons notre région,
Nous aimons notre département et nous devons, nous voulons le préserver et le protéger.
Nous voulons le protéger de toutes les fractures : sociales, économiques, numériques, environnementales.
Pour cela, et c'est la vocation principale du Conseil général et la préoccupation quotidienne des conseillers généraux du groupe l'Avenir du 13, nous voulons :
- Plus d'innovation sociale, pour répondre aux nouveaux besoins de solidarité ;
- Plus d'exigences et de contrôles, pour que cessent le gaspillage et la fraude aux prestations, le "n'importe quoi n'importe comment à n'importe qui" ;
- Plus de financement aux communes, pour faire face au désengagement de l'État ;
- Plus d'aide aux TPE, PME et PMI, pour répondre aux attentes de nos entrepreneurs ;
- Plus d'inventivité, pour développer des synergies sur le territoire, donner leur chance aux jeunes talents et multiplier la création de nouveaux emplois.
Ensemble, nous pouvons faire du département des Bouches-du-Rhône un territoire solidaire, protégé et dynamique.

GROUPE L'AVENIR DU 13
TÉL. 04 13 31 19 77 - www.avenirdu13.fr



Photo : C. Rombi

En pointe

RECHERCHE

TECHNOSPORT DE LUMINY
LA RECHERCHE EN MOUVEMENT

INAUGURÉ EN DÉCEMBRE, LE TECHNOSPORT-AMU (AIX MARSEILLE UNIVERSITÉ) DE LUMINY À MARSEILLE RÉUNIT EN UN SEUL LIEU CHERCHEURS, PLATEAU SPORTIF ET APPAREILS DE HAUTE TECHNOLOGIE, AVEC COMME OBJECTIF L'ÉTUDE DU MOUVEMENT HUMAIN À TRAVERS LA PRATIQUE SPORTIVE.

De prime abord, cela ressemble à un complexe sportif classique avec ses paniers de baskets, ses cages de hand et son parquet brillant. Sauf qu'en fond, un immense mur d'escalade s'élève jusqu'au toit donnant prise à de nombreux exercices de grimpe. En fait, ce grand dôme de 3 000 m² est un immense laboratoire spécialisé dans l'étude du mouvement sportif et des interfaces entre homme et matériel. "*Nous sommes le seul centre en Europe à posséder ces caractéristiques techniques et humaines au service de la recherche. Notre équipement nous permet de mener in situ des études biomécaniques, physiologiques, neuroscientifiques et psychosociologiques du geste sportif*", argue Guillaume Rao, responsable scientifique du Technosport-Amu. Pour cela, un équipement haut de gamme comme des capteurs, des caméras infrarouges ou des tapis de course enregistrant des centaines de données permettent une évaluation des qualités physiques et biomécaniques. Le mur d'escalade par exemple peut être équipé de prises qui enregistrent la force et les points de traction des grimpeurs. Le Conseil général a participé à l'acquisition de ces équipements à hauteur de 200 000 euros. Les 150 chercheurs du pôle universitaire de Luminy ont ainsi accès à ce laboratoire expérimental au service de l'innovation. "*En plus de nos propres projets, nous développons des partenariats avec des industriels comme des équipementiers afin de tester de nouveaux produits et travailler en amont de leur conception*", souligne Guillaume Rao. Et ce n'est que le début de cette recherche de pointe qui a déjà ouvert la porte à de nouveaux débouchés d'études, comme l'utilisation de smartphones dans la prévention d'accidents sportifs. Un futur pas si lointain.

O. Gaillard

CANCER COLORECTAL
DE NOUVEAUX TESTS POUR UNE PRÉVENTION RENFORCÉE

Pris à ses débuts grâce au dépistage, le cancer colorectal peut être guéri dans la plupart des cas. Mieux, on peut l'éviter, puisque la plupart des cancers du côlon et du rectum sont précédés par une tumeur, bénigne celle-là, le polype adénomateux, qui peut être détecté et enlevé au cours d'une coloscopie.
Le dépistage organisé du cancer colorectal en population à risque moyen repose depuis 2009 sur la recherche de sang dans les selles par le test Hémoccult®, proposé à tous les Français de 50 à 74 ans. Il avait été mis en place dés 2002 dans les Bouches-du-Rhône, département pilote grâce au soutien de Conseil général 13.
Les tests immunologiques représentent une nouvelle génération de tests beaucoup plus performants que l'Hémoccult. Ce test détecte 8 cancers sur 10, à un stade le plus souvent curable, au lieu de 4 cancers sur 10 pour l'ancien test, et aussi 4 fois plus de lésions précancéreuses, qui peuvent être ensuite enlevées au cours d'une coloscopie, assurant ainsi une vraie prévention du cancer.
Ce nouveau test est une grande avancée pour la médecine et la population française. Plus facile à faire (1 prélèvement de selles au lieu de 6) et plus sensible, le test immunologique permet de mieux dépister et de prévenir, en partie, un cancer qui atteint 42 000 personnes et tue 17 500 personnes par an en France. Des centaines de vie supplémentaires pourront ainsi être sauvées chaque année. Cette meilleure efficacité et une plus grande facilité de réalisation devraient permettre d'améliorer la participation à la campagne, qui n'est actuellement que de 31 %...
Comme le précèdent, ce nouveau test, qui devrait être disponible courant 2015, sera remis aux assurés par le médecin traitant, qui évaluera votre niveau de risque, et pourra vous proposer une coloscopie directement en cas de symptômes ou d'antécédents familiaux de cancers. En l'absence de symptômes ou d'antécédents personnels ou familiaux qui augmentent le risque, la meilleure attitude pour les hommes et femmes de 50 à 75 ans est de recourir à ce test simple réalisé sur les selles tous les 2 ans, avec réalisation d'une coloscopie seulement s'il est positif (4 % des cas).

Docteur Yves Rinaldi, gastroentérologue, coordinateur pour le dépistage du cancer du colon dans les Bouches-du-Rhône, Association ARCADES

Professeur Jean-François Seitz, chef du service d'Oncologie digestive et hépatogastroentérologie, hôpital La Timone, Marseille, président de la Fédération francophone de cancérologie digestive

Secretariat.colorectal@arcades-depistages.com

Docteur Yves Rinaldi



Photo : J. P. Herbecq



© F. Speich/la Provence

Professeur Jean-François Seitz

LE CERVEAU, SIÈGE DE LA CRÉATIVITÉ ?

Dans plus de 30 villes en France, la Semaine du Cerveau aura lieu du 16 au 22 mars.

La semaine du Cerveau se penche cette année sur la créativité, cette aptitude mystérieuse de notre cerveau au cœur de nombreux travaux scientifiques. Repose-t-elle sur des circuits nerveux particuliers ?



Quelles sont les parts respectives de l'inné et des expériences affectives, émotionnelles, culturelles dans le génie créatif ? Peut-on définir un socle cérébral commun à tout processus créatif ? Si les remarquables capacités de plasticité de notre cerveau modulent par l'éducation et l'entraînement les circuits nerveux de la créativité, elles n'expliquent pas tout… D'autres questions fascinantes sont posées par les recherches actuelles, comme l'impact des drogues ou des maladies. Afin d'étudier l'un des mécanismes naturels les plus sophistiqués, quelques approches sont proposées cette année : "*Cerveau, illusions et magie*" avec l'intervention d'un chercheur "magicien", "*L'art et la représentation du cerveau dans l'histoire*", un "*Voyage dans le cerveau de Cézanne*" ou encore une réflexion sur la manière dont la musique peut permettre au cerveau de s'adapter, et sur son utilisation pour traiter certains troubles de l'apprentissage. À noter également, une conférence de Boris Cyrulnik, "*Cerveau et psychologie*", à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, à Aix.

* organisé par la Société Française des Neurosciences, coordonnée par l'association Cerveau Point Comm.

Programme sur : www.semaineducerveau.fr/marseille - Accès libre et gratuit.


Photo : Colombi

En pointe

SANTÉ

HÔPITAL DE LA CONCEPTION

NOUVELLE ÉTAPE POUR LA THÉRAPIE CELLULAIRE MADE IN MARSEILLE

LE LABORATOIRE DE CULTURE ET DE THÉRAPIE CELLULAIRE DE MARSEILLE VA S'AGRANDIR POUR SE POSITIONNER COMME UNE PLATEFORME RÉGIONALE DE PRODUCTION DE MÉDICAMENTS ISSUS DES THÉRAPIES INNOVANTES.

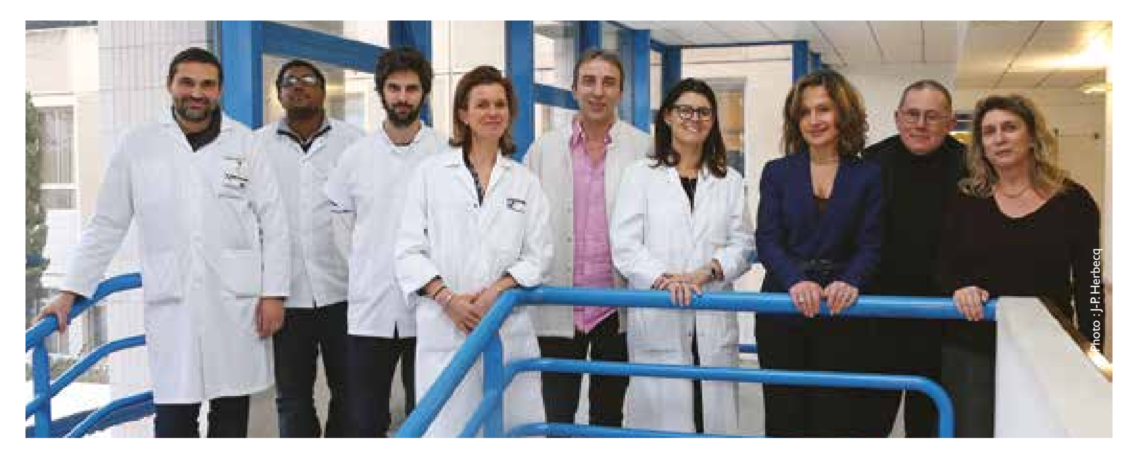
QUAND LES CELLULES JOUENT AU MÉCANO

Pour réparer des tissus malades, la thérapie cellulaire remplace les cellules déficientes par des cellules saines. Le Laboratoire de culture et de thérapie cellulaire de l'Hôpital de la Conception (AP-HM), sous l'autorité de son fondateur le Pr Guy Magalon, s'est par exemple distingué en traitant la sclérodermie (la main est touchée par un durcissement et un épaississement de la peau) grâce à l'injection de cellules régénératives contenues dans le tissu adipeux. Ce type de thérapie repose sur l'utilisation de "cellules souches", c'est-à-dire de cellules capables de refabriquer du vivant et de régénérer des tissus. Grosso modo, on peut dire que selon leur âge et leur zone de prélèvement, ces cellules souches ont des potentialités différentes : celles prélevées sur un embryon peuvent théoriquement permettre de refaire tous les tissus (de l'os, des muscles, de la peau, des cartilages, des vaisseaux…), les cellules prélevées dans le sang de cordon ombilical, la moelle osseuse ou la graisse peuvent offrir une bonne palette de possibilités, certaines cellules souches prélevées chez l'adulte sont capables de réparer un tissu précis. Le rôle du LCTC est de prélever ces cellules et de trouver la bonne "préparation" permettant une réinjection à l'efficacité optimale chez le patient.

Il y a à peine plus d'un an, nous évoquions dans ces colonnes la percée réalisée par les chercheurs marseillais dans le paysage mondial de la thérapie cellulaire : pôle d'intérêt avec l'accueil de colloques internationaux, pôle curatif aussi bien entendu, avec plusieurs centaines de greffes réalisées sur des patients venus de toute la région. Poursuivant sur sa lancée, **l'équipe du Laboratoire de culture et thérapie cellulaire (LCTC) de l'hôpital de la Conception (APHM)**, est aujourd'hui en passe de franchir une nouvelle étape. D'ici 18 mois, le laboratoire bénéficiera d'une extension et de trois nouvelles "salles blanches" qui lui permettront de répondre aux nouvelles normes sanitaires drastiques édictées -notamment- par l'Union Européenne. L'enjeu : figurer sur la courte liste des métropoles françaises en mesure de poursuivre l'aventure des biothérapies innovantes. "*La logique pousse à concentrer les sites et les équipes et à éviter la multiplication des structures de production. Notre laboratoire, ouvert en 2005, a déjà une riche histoire et un profil intéressant. Nous sommes axés sur la médecine régénérative et notre position au sein du CHU permet des échanges constants entre les unités de recherche d'Aix Marseille Université et les equipes cliniques pluridisciplinaires en charge des patients. Nous disposons d'une expertise large et d'une grande adaptabilité qui nous permet, au cas par cas, de développer tous types de projets de thérapie cellulaire en fonction de la demande clinique, notamment quand les soins conventionnels n'aboutissent pas. Grâce aux nouveaux locaux nous pourrons poursuivre notre engagement et l'étendre à la production de médicaments de thérapie innovante au service des patients de la région Paca*" explique le professeur d'hématologie et de biothérapie Florence Sabatier qui dirige le laboratoire.

FILIÈRE EN ESSOR

Le LCTC, qui bénéficie du soutien du Conseil général, à hauteur de 78 % pour le projet d'extension, a déjà obtenu des résultats dans toute une série de domaines : la réparation cutanée et le traitement des brûlures sévères (son premier domaine d'intervention), la réparation vasculaire (axe majeur de développement), la réparation cartilagineuse et la lutte contre l'arthrose du genou ou du poignet, la réparation des tissus des cordes vocales ou encore la thérapie neurale pour pallier les asphyxies néonatales... "*En France, tous les facteurs sont réunis pour permettre un réel essor de la filière des thérapies innovantes ; et avec ce nouveau laboratoire, notre CHU dispose d'une structure qui va participer activement au développement de ces nouvelles thérapies*" souligne Jérémy Magalon, pharmacien biologiste au LCTC. J-M. A.


Photo : J.-P. Herbecq



© contrastwerkstatt - Fotolia.com

La loi Veil a 40 ans

Au CPEF d'Aix, prendre le temps de comprendre ce qui s'est passé

Au quotidien

SANTÉ

Cela s'appelle un Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF). Sous ce nom pas très parlant se cache un lieu serein qui permet d'aborder des sujets qui, parfois, à l'extérieur, peuvent fâcher. "*Nous sommes un espace de santé dédié à la contraception et à toutes les questions relatives au couple et à la sexualité, de la contraception au suivi de grossesse en passant par l'IVG ou les difficultés de la vie de couple. Nous respectons l'anonymat et le secret, nous accueillons les mineurs sans autorisation des parents*" détaille le docteur Florence Heitzler, gynécologue et responsable du CPEF Aix-Sud, quartier d'Encagnane. C'est un centre discret, un peu en retrait mais bien desservi par les transports en commun. Outre le médecin, l'équipe comprend en permanence une infirmière et une conseillère conjugale et familiale. C'est Sylvie Tourame qui occupe ce dernier poste et se charge, à ce titre, de l'entretien préalable à l'IVG. "*Lorsqu'une femme s'engage dans une interruption volontaire de grossesse, mon rôle est de l'aider à mettre du sens sur ce qui est en train de se passer.*"

PRÉPARER LE FUTUR

Car si les questions sont multiples "*est-ce que je risque de devenir stérile ? (le risque zéro n'existe pas mais il est quasi-nul)*", "*pourquoi cela m'arrive à moi ?*", il faut surtout comprendre et digérer la nouvelle d'une grossesse non désirée.

"*C'est toujours bien pour le futur d'avoir réfléchi, d'avoir posé les choses. Sinon, il y a un risque que la culpabilité ressurgisse bien des années après. En fait,* "Ai-je fait une bêtise ou pas"*, ce n'est pas vraiment la question. Il faut à la fois déculpabiliser et prendre conscience que ce qui se passe n'est pas anodin. Par exemple, quand une jeune fille a pris un risque, il faut comprendre pourquoi. J'ai envie de dire que mon rôle, c'est de* "tenir conseil" *avec la femme qui est en face de moi, quitte d'ailleurs à la recevoir plusieurs fois pour pouvoir évoquer toutes les dimensions affectives ou sociales.*"

Les mineures, souvent plus sujettes à la crainte du jugement, "*ont besoin de créer un espace mental à elles, où elles réfléchissent à ce qui est possible, à ce qui est souhaitable, sans être envahie par les adultes, qu'ils soient de la famille ou enseignants.*"

Bref, l'entretien est un sas, un temps de pause nécessaire. Car pour l'équipe du CPEF d'Aix-Sud, où ont eu lieu 22 IVG médicamenteuses en 2014 (dont 12 chez des jeunes femmes de 18 à 25 ans), "*l'IVG est très rarement anodine même si elle n'est pas forcément profondément douloureuse.*"

J-M. Amitrano

Photo : J-P. Herbecq

CPEF AIX-SUD, RUE CALMETTE-GUÉRIN, ZUP ENCAGNANE. TÉL. 04 13 31 84 13. PERMANENCE DE 9H À 17H, DU LUNDI AU VENDREDI.


Photo : J-P. Herbecq

IVG : un sujet de santé publique

"*La contraception, l'IVG comme le suivi de grossesse d'ailleurs sont des enjeux de santé publique. L'accueil, l'écoute et l'orientation des personnes font partie des objectifs prioritaires de la politique de prévention pour la santé des femmes, à commencer par les plus vulnérables d'entre elles, mise en place par le Département*" explique Jacques Collomb, directeur de la Santé au Conseil général. La stratégie du Département repose en premier lieu sur la prévention des grossesses non désirées. Dans les trente Centres de Planification et d'éducation familiale, répartis dans tout le département, on parle d'éducation sexuelle, d'accès à la contraception, de contraception d'urgence (la fameuse "pilule du lendemain"). On peut y rencontrer des médecins gynécologues, des sages-femmes, des infirmières, des conseillères conjugales et aborder de manière anonyme tous les sujets relatifs à la sexualité.

L'IVG y est traitée à double titre. Les CPEF sont habilités pour réaliser l'entretien préalable (obligatoire pour les mineures). En moyenne, chaque année, 600 demandes d'IVG y sont reçues et accompagnées. Quatre d'entre eux pratiquent également l'IVG médicamenteuse -distincte de l'IVG par aspiration dite "chirurgicale"- utilisée en France dans un cas sur deux. Il s'agit d'une double prise de médicaments, la première ayant lieu au CPEF, la seconde au domicile ou éventuellement à l'hôpital.

UN SITE POUR TOUT SAVOIR SUR L'IVG : www.ivg.gouv.fr.
Attention : veuillez taper très précisément cette adresse qui est celle mise en place par le Ministère de la Santé ; certains sites au nom ressemblant peuvent être inspirés par des opposants à l'IVG.
TROUVER LES ADRESSES DES CPEF : www.cg13.fr, RUBRIQUE "le cg13 en action", SOUS-RUBRIQUE "santé"

17 janvier 1975 :
Une loi historique

Le 17 janvier 1975 le Parlement légalisait l'interruption volontaire de grossesse. Les débats avaient été particulièrement houleux et les limites de la décence allègrement franchies par les opposants à la nouvelle loi. "*Aucune femme ne recourt de gaieté de cœur à l'avortement. C'est toujours un drame, cela restera toujours un drame*" avait fait valoir Simone Veil, ministre de la Santé, dont le nom restera définitivement attaché à cette grande réforme. Il faut se remettre dans le contexte de l'époque : une trentaine d'années plus tôt, sous le régime de Vichy, une femme avait été guillotinée pour avoir pratiqué l'avortement et celui-ci était encore considéré comme un crime par le Code pénal. En 1972, lors d'un procès retentissant, le Tribunal de Bobigny avait jugée Marie-Claire, 17 ans, pour avoir avorté après un viol. Quant à la contraception, elle n'était autorisée que depuis 1967 et la pilule n'était remboursée que… depuis quelques mois ! La chape de plomb qui pèse à l'époque sur la sexualité et les droits des femmes entraîne de fait une catastrophe sanitaire : des dizaines de milliers de femmes ont alors recours à l'avortement clandestin, bien souvent dans des conditions atroces, et chaque année, 250 d'entre elles en meurent. D'ailleurs, la loi Veil n'est promulguée que pour 5 ans et il faudra en fait attendre 1979 pour qu'elle soit définitivement adoptée. Et encore 1982 pour que l'IVG soit -partiellement- remboursée ; la prise en charge à 100 %, c'est en… 2013, en même temps que la gratuité de la contraception pour les mineures.

J-M. A.

Ce que dit la loi

Une IVG chirurgicale doit être pratiquée avant la fin de la douzième semaine de grossesse (quatorzième semaine après le début des dernières règles). Seul un médecin peut la réaliser, à l'hôpital ou en clinique.
Une IVG médicamenteuse ne peut être pratiquée au-delà de la cinquième semaine de grossesse (7 semaines après le début des dernières règles). Elle peut être réalisée dans un établissement de santé, chez un médecin libéral, dans un CPEF ou un autre centre de santé.
Seule la femme concernée peut faire une demande d'IVG. Si elle est mineure, elle devra être accompagnée d'un adulte référent, un parent ou, à défaut, une autre personne (depuis 2001, l'autorisation parentale n'est plus obligatoire).
Les frais relatifs à l'IVG sont pris en charge par la sécurité sociale : l'intervention elle-même mais aussi (à partir de l'automne 2015) les examens complémentaires.
Avant toute IVG, deux consultations médicales sont obligatoires. La première (chez le généraliste par exemple) sert à déclarer la volonté de mettre un terme à la grossesse et de lancer le processus. Entre les deux, un entretien avec une conseillère qualifiée (par exemple en CPEF), vrai moment d'écoute et de dialogue, est obligatoire pour les mineures, facultatif pour les majeures.
Si tout est fait pour préserver une certaine confidentialité vis-à-vis de l'entourage, un véritable anonymat ne peut être garanti que dans un établissement de santé qui assure la dispense d'avance de frais.



© highwaystarz - Fotolia.com

COLLOQUE

COMPRENDRE ET AIDER LES ADOLESCENTS

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE D'INFORMATION EN SANTÉ MENTALE (DU 16 AU 29 MARS À MARSEILLE), L'ASSOCIATION ARPSYDEMIO ET LE PÔLE INFANTO-JUVÉNILE DU CENTRE HOSPITALIER ÉDOUARD TOULOUSE, À MARSEILLE, ORGANISENT LE COLLOQUE "*LES ADOLESCENTS AUJOURD'HUI*".

Période de profond bouleversement lié au séisme pubertaire, la traversée adolescente est aussi un moment de forte sensibilité à l'environnement. Certains professionnels parlent de "2e naissance". Riche de potentialités de changement, ce temps des possibles est aussi une période à haut risque d'exclusion. Pour l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la santé mentale des jeunes est une priorité de santé publique. De fait, 10 à 20 % des 15-25 ans présenteront des troubles psychiques, et, si la dépression est la première cause de maladie, le suicide est la troisième cause de décès des 10-19 ans. L'enjeu est donc fort. De nombreux professionnels dans différentes situations contribuent déjà à contenir les mouvements pour accompagner le parcours des adolescents vers la maturité. Celui-ci passe par le développement de la créativité, la construction d'une capacité d'ouverture et de reconnaissance de l'autre. Les adultes, parents comme professionnels, peuvent-ils ensemble se tenir attentifs au sens du "passage à l'acte" et du "dépassement de limite" et composer avec leurs fréquents désarrois ?
Placé sous le signe de l'échange, le colloque "*Les adolescents aujourd'hui*" ambitionne de croiser les points de vue de spécialistes issus de différentes disciplines, de dresser un état des lieux des pratiques (en particulier des partenariats auprès des adolescents) et de laisser s'exprimer parents et adolescents sur les questions que pose cette période cruciale.

M. Ruiz

COLLOQUE "*LES ADOLESCENTS AUJOURD'HUI*", LES 17 ET 18 MARS, 9H-18H, HÔTEL DU DÉPARTEMENT, SALLE DES SÉANCES PUBLIQUES, 52, AVENUE DE SAINT-JUST, MARSEILLE 4e. ARPSYDEMIO (AS. DE RECHERCHE EN PSYCHIATRIE ET ÉPIDÉMIOLOGIE) : 04 96 13 06 66 (LES MARDI ET JEUDI DE 9H À 16H). arpsydemio@gmail.com - www.arpsydemio.org

Mille chœurs pour un regard 20ème édition

"Mille chœurs pour un regard"

Des voix pour la vue

Chaque édition de "Mille chœurs pour un regard" l'événement choral national de Rétina France, rassemble chanteurs et auditeurs dans la levée de fonds caritative et la sensibilisation du public aux maladies de la vue. Pour la 20e édition, sous le parrainage du baryton Franck Ferrari, du 20 au 22 mars, et dès le mercredi **18 mars à 18h30 à l'Hôtel du Département**, chorales et chœurs interprèteront des répertoires lyriques, sacrés, populaires ou classiques. Festive et porteuse d'espoirs, la manifestation permettra de financer des programmes et bourses de recherche contre les affections visuelles comme la DMLA, dégénérescence maculaire qui touche plus d'un million de personnes en France. À des fins préventives, Retina France offre sur simple demande une grille permettant de détecter chez soi les premiers signes évocateurs de la dégénérescence du centre de la rétine (appelée macula) et d'en savoir plus sur la rétinite pigmentaire. En effet, un dépistage précoce peut être crucial pour bénéficier, dans certains cas, des premières thérapies existantes.

POUR S'INFORMER OU RECEVOIR LA GRILLE : ASSOCIATION RETINA FRANCE, 2 CHEMIN DU CABIROL, CS 90062, 31771 COLOMIERS CEDEX. TÉL. 05 61 30 20 50. www.retina.fr

Guide Handicap et Automobile

Un outil unique et indispensable

Présentation des différents aménagements de voitures et leurs coûts, ainsi que des informations sur les scooters électriques, les aménagements de camping-cars, motos et side-cars, contacts des constructeurs et équipementiers, les différentes aides financières, la liste des bureaux de l'Éducation routière où s'adresser pour passer son permis B et celle des centres de rééducation fonctionnelle qui préparent au permis de conduire… En 112 pages, le "guide Handicap et Automobile" répond aux nombreuses interrogations sur les possibilités d'être véhiculé ou de se véhiculer soi-même pour toute personne handicapée physique.

L'ÉDITION 2014/2015 EST DISPONIBLE AU PRIX DE 15€ AUPRÈS DE L'ASSOCIATION POINT CARRÉ HANDICAP, HÔPITAL DE GARCHE 104 BD RAYMOND PPOINCARÉ, 92380 GARCHES. TÉL. 01 47 01 09 60. www.apc-handicap.org





CDC

LE CENTRE SOCIAL, PLUS UTILE QUE JAMAIS

FACE À LA CRISE, LES CENTRES SOCIAUX ONT PROUVÉ LEUR EFFICACITÉ, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS. DÉSORMAIS GÉRÉS TRÈS PROFESSIONNELLEMENT, ILS ONT BESOIN DE VISIBILITÉ POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

TOUS LES RAPPORTS DU CDC SUR : www.cg13.fr rubrique "le cg13" sous rubrique "le-conseil-departemental-de-concertation"

Les centres sociaux, certains les avaient presque oubliés. "*L'éducation populaire, c'était has been, tout ce qui était socio-culturel était regardé avec condescendance.*" Pourtant, et cela réjouit Marcelle Gay, responsable de longue date de la fédération Léo Lagrange qui en regroupe plusieurs dans le département, "*beaucoup de centres sociaux ont malgré tout réussi à maintenir une certaine audience. Tout d'abord parce que nous aidons très concrètement les jeunes à se construire, les mères de famille à s'émanciper, les anciens à côtoyer les plus jeunes. Nous sommes aussi porteurs de valeurs fortes et nos projets sont conçus avec les habitants. Enfin, je n'oublie pas que dans certains quartiers, à part l'école, le centre social est le "seul lieu du lien" qui reste, avec un rôle de plus en plus marqué de porte d'entrée pour tous les services publics, de la CAF à la Mission locale, en passant par la MDS.*" Dégager des perspectives d'avenir pour les centres sociaux du département -la caisse d'allocations familiales, très active, a accordé 97 agréments pour ces structures faisant travailler à des degrés divers 5 000 personnes- est donc crucial. Justement, Marcelle Gay s'y est attelée pour le Conseil départemental de concertation (CDC), émanation de la société civile en charge d'éclairer les décisions du Conseil général. Son rapport, disponible en ligne, rappelle que les activités sportives et culturelles, l'aide aux devoirs, les actions santé-nutrition, les ateliers de rédaction de CV, les ateliers cuisine, la ludothèque, les centres aérés, les espaces de parole pour les parents, les fêtes de quartier comme les mille et une autres initiatives proposées par ces centres ne sont aujourd'hui envisageables que parce que "*les centres sociaux sont passés, au fil des ans, de simples lieux d'accueil à de véritables entreprises de l'économie sociale et solidaire*", dotés de budgets importants, gérés et contrôlés par des professionnels.


Photos : J-P. Herbecq

"Au fil des ans, les centres sociaux sont passés de simples lieux d'accueil à de véritables entreprises de l'économie sociale et solidaire." Comme ici, au centre social Saint-Gabriel Bon-Secours, ouvert en 1964, récemment rénové avec l'aide du Conseil général.

PROFESSIONNELS, BÉNÉVOLES, CITOYENS

Pour le CDC, à ce professionnalisme doit correspondre, du côté des institutions, une vraie visibilité sur l'évolution des financements. Notamment dans un contexte marqué par la réforme des collectivités locales, lesquelles pouvaient toutes, jusqu'à présent, contribuer au financement des structures. Aussi, le Conseil départemental de concertation "*demande à l'État de préciser ses intentions quant à la filière dans laquelle seront intégrés les centres sociaux, jamais cités dans les textes des nouvelles réformes*" et propose de reconnaître le Département "*comme chef de file concernant les centres sociaux*" lesquels opèrent souvent sur des secteurs proches des siens (prévention, lutte contre la précarité, santé, citoyenneté…). Le Conseil général pourrait, entre autre, accentuer sa politique d'engagement dans le cadre de la convention triannuelle qui vient d'être passée avec les principaux financeurs.

Reste qu'au-delà de ces aspects très techniques, le rapport du CDC remet avant tout au centre du jeu un formidable vecteur de citoyenneté et d'intégration. En moyenne, chaque centre social des Bouches-du-Rhône bénéficie chaque année de 27 500 heures de bénévolat ! Pas de hasard à cela : comme le rappelle Marcelle Gay "*les centres sont des lieux d'initiatives et d'innovation, portés par les habitants qui s'y associent, appuyés par des professionnels, capables de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble des populations d'un territoire*". Un profil et une expertise fort intéressants à l'heure où les relations sociales se tendent et où l'État met sur pied un peu partout des "conseils citoyens" dans le cadre de sa nouvelle politique de la ville.

J-M. Amitrano

Coupe internationale de Printemps 470

Les funambules de l´eau

DU 7 AU 12 AVRIL **MARSEILLE**

On les a vu régater lors des derniers jeux de Londres et ils seront au Brésil l'année prochaine : les 470 sont ces petits bateaux très maniables sur lesquels deux funambules s'exercent à l'art de l'équilibre en mer. Nous aurons la chance de les voir en avril pour la coupe internationale de Printemps, organisée par l'YCPR dans la rade sud de Marseille, sur le plan d'eau du Roucas-Blanc. Située entre deux épreuves de coupe du monde, la compétition accueillera parmi les meilleurs spécialistes mondiaux de la discipline et certains équipages mixtes. Au total, 15 à 20 nations participeront à cette série olympique disputée par plus de 40 bateaux, avec, le samedi, une journée grand public organisée avec l'Office de la mer dans le cadre d'une opération Régate.



Rens. 04 91 73 06 75 – www.ycpr.net

La danse latine s´offre à Marseille

Samba, chachacha, rumba, paso doble, jive, tango, valses ou fox trot, ces noms résonnent aux oreilles des amateurs de danse latine comme autant d'exercices de virtuosité qu'ils pourront venir applaudir au Palais des sports de Marseille. Le world open de danse latine, ouvert aux meilleurs amateurs du moment, se tiendra pendant deux jours pour une compétition de grande qualité. Plus de 90 couples venus de tous les pays se disputeront le trophée. "*Notre compétition s'est installée avec le temps pour être aujourd'hui une classique. Le lieu, le parquet et le public ont fait la renommée de ce rendez-vous*", assure Stéphane Cervetti, président du club des amateurs de danse de Marseille, organisateur de l'événement.

WORLD OPEN LATINE STANDARD,
21 ET 22 MARS,
PALAIS DES SPORTS DE MARSEILLE
www.cadmdanse.fr

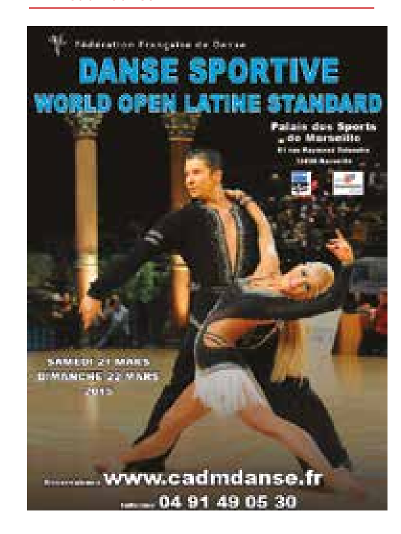



Photo : J.-P. Herbecq

Randonnée de la Côte Bleue

Du vélo plaisir pour la reprise

15 MARS

Ils étaient 900 l'année dernière. Peut-être 1000 cette année ! Car la randonnée de la Côte bleue à Sausset connait un succès croissant. La recette de cette réussite ? Des circuits VTT et vélo de route variés, des départs libres, et surtout le plaisir de se retrouver entre amis ou en famille pour quelques kilomètres dans un cadre majestueux. Les différents circuits vont de 25 à 90 kilomètres, en allure libre, avec le respect du code de la route mais avec l'assurance de passer un moment sportif convivial. Le vélo club Côte bleue, organisateur de l'épreuve, a privilégié la découverte avec une randonnée pédestre ouverte à tous sur 5 ou 10 kilomètres. Inscriptions le jour même à partir de 7h au gymnase Alain Calmat à Sausset les Pins.

RENS. 06 87 33 36 99.
http://club.quomodo.com/cotebleue/accueil.html

FAIRE LIRE LES ENFANTS,
CE N'EST PAS DE LA SCIENCE-FICTION


© DR

"Les enfants aiment les livres, y compris quand ils n'en ont pas l'habitude. Pour débloquer la situation, il suffit souvent de sortir du strict cadre scolaire." Cette conviction, Valeria Jourcin Campanile en a fait une passion et un principe d'action. "*En atelier d'écriture, parfois au bout d'un petit quart d'heure, ils réussissent à aller chercher en eux. Et lorsqu'ils racontent ce qu'ils ont envie de raconter, le résultat peut être vraiment étonnant.*" Rayonnant depuis Boulbon, cette quinquagénaire dynamique propose des ateliers d'écriture pour enfants mais aussi pour adultes ainsi que des pièces de théâtre et des conférences sur "les mondes imaginaires" dans tout le Nord du département et le Gard, dans les écoles, les bibliothèques, les librairies… Valeria parle d'expérience : "*du plus loin que je me souvienne, je vivais un livre entre les mains ; les bibliothèques étaient pour moi un havre de paix et un terrain d'aventures extraordinaires.*" Car n'allez pas croire qu'il n'y a que Balzac dans la vie : Valeria Jourcin est aussi lectrice et écrivain de… Science-fiction, passionnée de "Fantasy" et de Fantastique. Est-ce bien sérieux ? Mais oui, justement. "*Il se dégage de cette littérature une ambiance qui peut nous libérer de nos angoisses ou plus simplement nous permettre d'exprimer nos inquiétudes. Avec la SF, on peut réfléchir à ce qui va se passer si on continue à explorer telle piste du présent, de réfléchir à notre futur, immédiat ou non, d'interroger agréablement ce que l'on ne comprend pas.*" À l'heure où certains rêvent de plonger sans bouée nos enfants dans un grand bain technologique, au lieu de brûler les livres comme par le passé ou… dans un roman d'anticipation bien connu, "*il faut à travers l'écriture et la lecture se poser la question de l'impact de la technologie, du rôle à venir des robots, du clonage, des jeux video… En fait, à travers la science fiction et l'imaginaire, on peut créer de vraies petites fables sociales et même réinterroger les vieux mythes fondateurs qui structurent tout notre imaginaire.*" Et l'elfe Valeria Jourcin Campanile de nous souffler un dernier secret : "*ce n'est pas parce qu'écrire est difficile que l'on n'ose pas, c'est parce qu'on n'ose pas que ça l'est.*" J-M. A.

www.valeriajcampanile.com ASSOCIATION RÊVE DE LIVRES : revedelivres13@gmail.com

UN PRINTEMPS DE FESTIVALS

MARS EN BAROQUE
MUSIQUE À LA COUR DES ROIS ?

"*Imaginez un festival se déployant comme un somptueux livre d'histoire sonore, visuel, gourmand…*" propose Jean-Marc Aymes, le directeur artistique de Mars en Baroque. Filant la thématique "du Roi et du peuple", un riche programme de concerts, conférences, films, rendez-vous gastronomiques et plus d'une vingtaine d'événements répartis tout au long du mois de mars dans Marseille, interrogeront la musique à la cour des rois, sa fonction, et, à l'autre bout de la société, sa place dans la vie du peuple. Les festivités débuteront avec un spectacle unique où des circassiens revisiteront la musique de Vivaldi, une occasion de rendre hommage à cet art profondément populaire qu'est le cirque d'autant que "Vivaldi in the sky" formera un "passage de flambeau" avec la Biennale du Cirque dont il sera la clôture.



MARS EN BAROQUE DU 10 AU 31 MARS, MARSEILLE.
www.marsenbaroque.com

CHANSON FRANÇAISE
TEMPS SUSPENDU

Le festival Avec le Temps revient du 19 au 25 mars avec une belle programmation. Pour cette 17e édition, de nombreuses têtes d'affiches et des jeunes artistes émergents seront réunis autour d'une passion commune, la chanson française. Retrouvez les vagabondages poétiques de **Renan Luce**, "*Les Histoires*" de Jeanne Cherhal, les univers divers d'Arthur H, les rêveries romantiques ou les noirceurs plus politiques de La Maison Tellier. Et aussi, Duval MC, Bionic Man sound, le spectacle jeune public "*Les Contes de Malmousque*", Maison Rouge, Fabien Sacco, Drôles de Drames et les événements autour du festival. Prenez vite rendez-vous à l'Espace Julien, au Café Julien, à la Machine à Coudre et à l'Eolienne.


© L. Seroussi

AVEC LE TEMPS, DU 19 AU 25 MARS, MARSEILLE.
www.festival-avecletemps.com

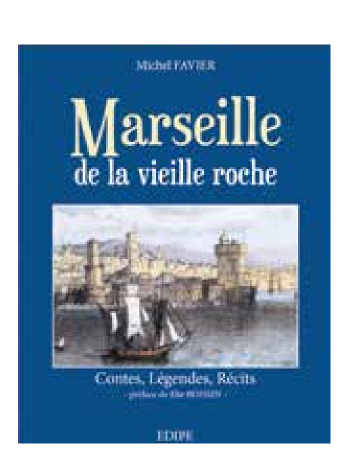


LIVRE

Parfums du vieux Marseille légendaire

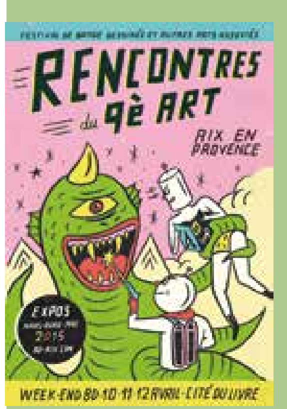
Pour restituer la manière d'être des Marseillais d'autrefois, dite "de la vieille roche", recréer la cité provençale de Victor Gelu, de la marine à voile, du feu quartier Saint-Jean, Michel Favier a fait sienne la phrase de Mérimée : *"Je n'aime dans l'histoire que les anecdotes, et parmi les anecdotes je préfère celles où j'imagine trouver une peinture vraie des mœurs et des caractères à une époque donnée*". Ce faisant, il a patiemment recueilli, ordonné, traduit, en conservant les expressions rares dans leur dialecte d'origine, tout un florilège de récits évocateurs issus pour la plupart de la presse périodique en langue d'oc du XIXe siècle : Lou San-Janen, la Sartan, lou cacho-fiò, lou Tron de l'èr, la vihado, lou rampeù, lou galoi prouvençau... Diplômé des Beaux-Arts, décorateur d'intérieur, il habite Marseille.

"*MARSEILLE DE LA VIEILLE ROCHE"*
*(*CONTES, LÉGENDES, RÉCITS), MICHEL FAVIER CHEZ EDIPE
240 PAGES, 25 €.
DISPONIBLE DÉBUT AVRIL AUPRÈS DE :
asso.edipe@orange.fr



RENCONTRES DU 9e ART
BD ET ARTS ASSOCIÉS

Les Rencontres du 9e Art, qui placent la BD à la croisée des arts graphiques innovants et populaires, présentent cette année encore, du 23 mars au 23 mai, un large spectre d'œuvres, de genres et d'univers à travers une douzaine d'expos gratuites. On pourra ainsi admirer le portrait du quartier du Jas de Bouffan dessiné par le Croate Miroslav Sekulic-Struja qui y a résidé en février, découvrir un panel des travaux de Henning Wagenbreth, illustrateur emblématique de la scène underground est-berlinoise, sourire à l'humour noir et grinçant du Flamand Steve Michiels, à l'origine dessinateur de presse, passé par "Fluide glacial", aujourd'hui artiste polymorphe et "polysupport", ou encore fêter les 40 ans de Fluide glacial en visitant l'expo conçue comme un numéro hors-série avec, notamment, la participation de Jean Sollé. Enfin, du 10 au 12 avril, le festival investit la Cité du Livre avec un programme de tables rondes, dédicaces, ateliers, projections, animations en tout genre… où plus de 50 auteurs invités et une centaine de professionnels du livre (éditeurs, labels indépendants, bibliothécaires, libraires...) viendront échanger avec le public.



RENCONTRES DU 9e ART, MARS, AVRIL, MAI,
AIX-EN-PCE. www.bd-aix.com

VOIX DE FEMMES
DU RIRE AU JAZZ

Pour exister, tout projet doit à la fois perdurer et se développer. C'est le cas du festival Voix de Femmes. Les propositions de la 13e édition sont à l'image du travail du Centre de développement culturel de Saint-Martin-de-Crau : diversifiées, multiculturelles, riches d'expériences et de nouvelles découvertes. "*Cet événement permet la confrontation du spectateur à la création artistique féminine, qu'elle soit vocale, humoristique, plastique, cinématographique. La rencontre se crée dans la chaleur du lieu, dans une intimité où chacune exprime de ses mots, de son art, sa sensibilité et sa spécificité... "* raconte Jean-Louis Aubertin, le directeur du CDC. Avec Anne Roumanov, Julie Zenatti, Face à la mer, Gasandji, Tricia Evy Trio, Armelle Ita, Sibongile Mbambo...

VOIX DE FEMMES, DU 13 AU 29 MARS,
SAINT-MARTIN-DE-CRAU. RENS. 04 90 47 06 80.
www.cdc-smc.fr/vdf.html

FESTIVAL CINÉMA DE ROUSSET-PAYS D'AIX
UN NOUV.O.MONDE EST POSSIBLE

À travers une sélection de films courts, longs, inédits… de jeunes réalisateurs et de cinéastes confirmés, le festival nouv.o.monde souhaite mettre en avant les correspondances entre le cinéma, les cultures, les sociétés et les arts.

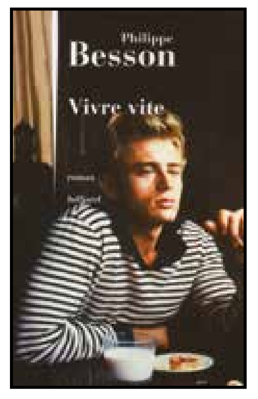


Cinéma d'auteur varié, proposant aussi bien comédies, drames et films de genre, le choix de programmation repose sur des films de réalisateurs qui témoignent sur des sujets de société qui nous questionnent et qui mettent en scène d'autres formes et visions de nos sociétés… visions d'un nouv.o.monde possible à réinventer.
À l'issue des projections, des rencontres permettent de croiser les regards de cinéastes et de spécialistes en lien avec les thématiques abordées.

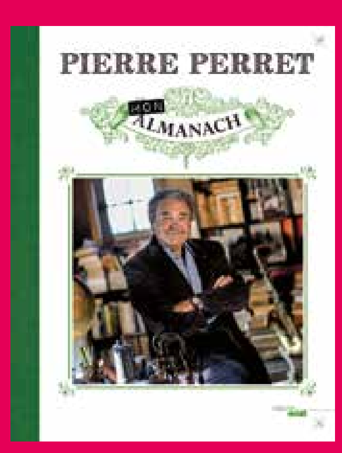
NOUV.O.MONDE DU 9 AU 15 MARS, ROUSSET, TRETS ET AIX-EN-PROVENCE. SÉANCE : 5 € (RÉDUIT : 4 € PASS 5 SÉANCES : 20 €) www.filmsdelta.com

James Dean, la jeunesse brûlée d'un rebelle

"*À l'est d'Eden*", "*La fureur de vivre*", "*Géant*", son dernier film, James Dean est probablement le seul comédien de sa génération, à avoir incarné avec autant de naturel, de grâce -il était d'une beauté écrasante- d'irrévérence absolue cette jeunesse en rébellion contre une Amérique en plein Maccarthysme, outrageusement puritaine. Le livre que lui consacre Philippe Besson "*Vivre Vite*" est passionnant, par sa forme d'abord. Un tour de force pour l'auteur qui convoque une trentaine de personnages disparus à participer à la reconstitution du puzzle complexe de la personnalité de l'acteur. Il était fort et fragile en même temps, aimant les femmes mais ne cachant pas son attirance pour les hommes. Un enfant blessé par le décès de sa mère alors qu'il a 9 ans, élevé dans une ferme en Indiana auprès d'un oncle à qui son père l'a confié. Enfant, a-t-il été abusé par un Pasteur ? Elisabeth Taylor, grande amie de James Dean, le confirmera dans ses mémoires dont la publication ne fut autorisée qu'après le décès de l'actrice. Mais ce Pasteur lui avait aussi appris à aimer la Corrida, et par-dessus tout, les compétitions automobiles, la vitesse, à frôler la mort. Des trois personnes blessées dans l'accident survenu le 30 septembre 1955 sur la route 466 en Californie, il y eut un seul mort ce jour-là, James Dean. Il avait 24 ans. C.C.



"*VIVRE VITE*", PHILIPPE BESSON, ED. JUILLIARD, 252 PAGES, 18 € .



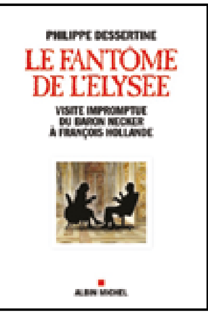
Pierre Perret et son Almanach

Truculent, singulier, érudit de l'école de la vie, gourmand de la chose littéraire, Pierre Perret, ce curieux de tout et du rien, cultive l'abracadabrantesque avec maestria ! À lire sans faute son Almanach qui n'en fait qu'à sa tête, nourri d'un long chapelet de perles littéraires mais aussi de recettes de cuisine savoureuses imaginées au fil des saisons. Un drôle de livre où tout s'enchaîne, tout se répond, récits déjantés, anecdotes multiples, pensées, dictons qui font mouche, proverbes malicieux, aphorismes d'un autre temps...
On y parle aussi de chansons, du terreau dont elles sont nourries, mais aussi et pourquoi pas de jardinage, de musique, du temps qui passe et de bien d'autres choses encore. Un Almanach qui fait du bien. Un régal de friandises verbales.

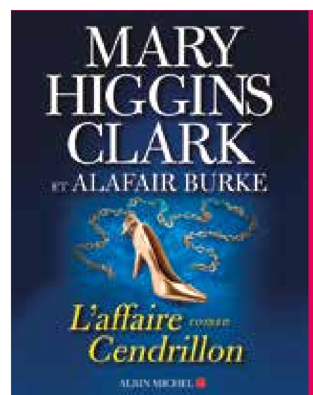
"*L'ALMANACH*", PIERRE PERRET, ED. DU CHERCHE-MIDI, 385 PAGES, 24,90 € .

Le fantôme de l'Élysée

13 Janvier 2014. La nuit tombe sur les jardins de l'Élysée. Plus que quelques heures avant la conférence de presse décisive de "*l'homme au scooter*" dont les incartades sentimentales font la Une de tous les médias. La France médusée attend que le chef de l'état retrouve son costume de Président, annonce des mesures fortes, explique comment il compte redresser la France. Les fariboles ont assez duré !
Reclus dans son bureau, en panne d'inspiration, François Hollande, triture son discours. Sa garde rapprochée est sur le pied de guerre, alerte maximum, personne ne dormira cette nuit. Le décor est planté, la fiction peut commencer. C'est le moment que choisit l'auteur, Philippe Dessertine, pour glisser le fantôme de l'Élysée dans le bureau lambrissé de son locataire. Il s'agit du baron Necker, ancien banquier et ministre des Finances sous Louis XVI. Toute une vie qui a marqué l'économie en son temps. Cette rencontre aussi impromptue qu'improbable donne lieu à des échanges cocasses entre un homme qui fut alors le plus puissant du Royaume et un président de la France qui n'est même pas Roi ! Quelques longueurs dans ce premier contact, mais très vite l'auteur empoigne les rênes. Le livre s'étoffe, prend corps, les parallèles avec le passé ont alors tous leur sens : économie dégradée, dettes incontrôlées, si excessives qu'elles ont enfanté la Révolution, pressions fiscales trop lourdes, citoyens en révolte… Alors l'Histoire est-elle condamnée à se répéter ? La formule est connue. Y fait-on suffisamment référence ? La question est posée. Avec "*Le fantôme de l'Élysée*", Philippe Dessertine nous apporte la preuve qu'un brillant économiste, recherché des plateaux télé pour ses prises de parole, peut être aussi l'auteur d'un livre plein d'humour, décapant, complétement surréaliste. Et forcément passionnant.



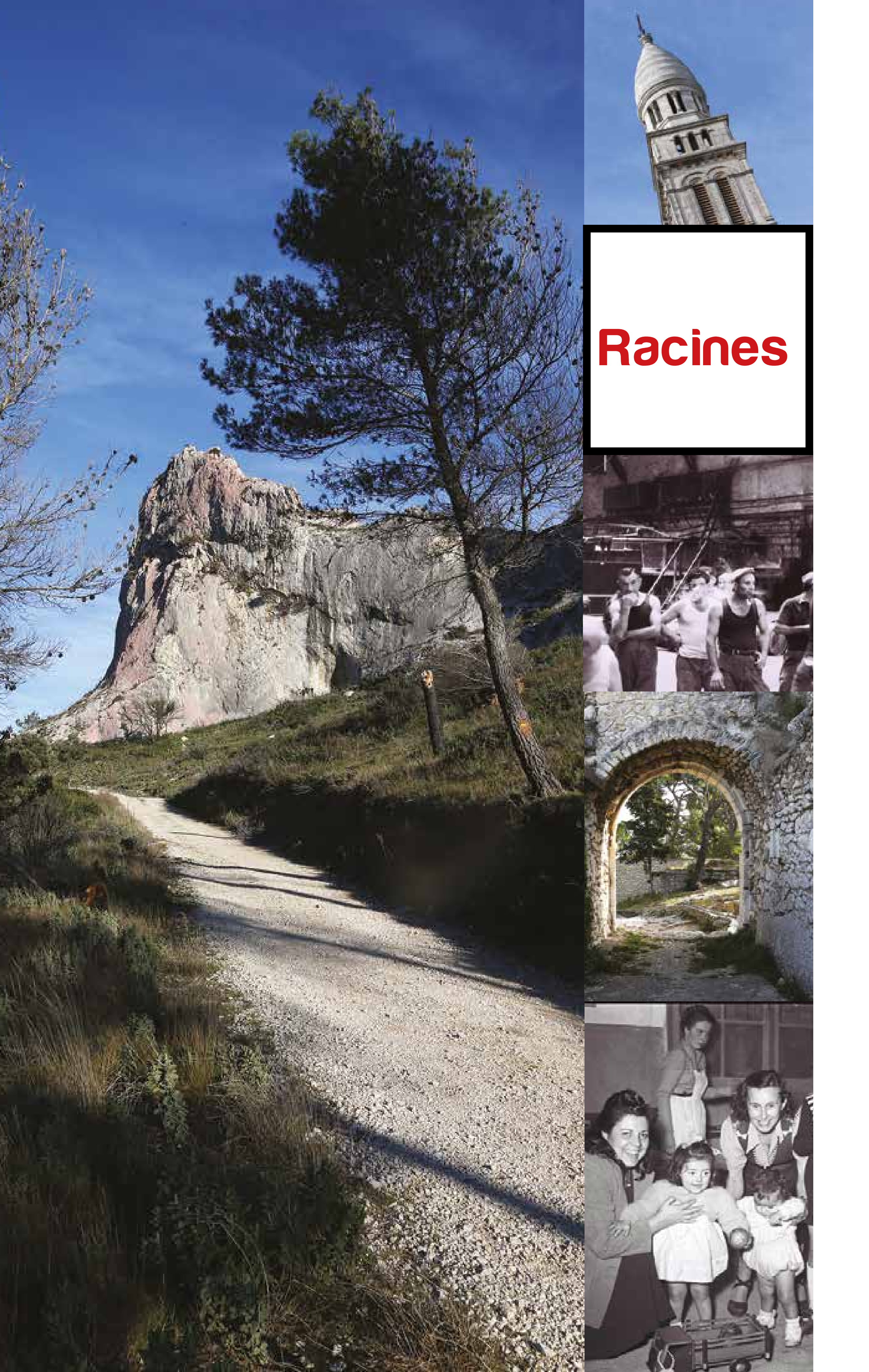
"LE FANTÔME DE L'ÉLYSÉE", PHILIPPE DESSERTINE, ED. ALBIN MICHEL, 228 PAGES, 18 € .



Deux pieds pour une seule chaussure....

Une ravissante étudiante, un petit ami suspect, un réalisateur d'Hollywood forcément célèbre, des stars du show-biz et surtout un meurtre jamais élucidé... Celui d'une étudiante retrouvée près d'une somptueuse villa californienne étrangement chaussée d'un seul escarpin... Décidément, les Princes ne sont plus ce qu'ils étaient ! En revanche Mary Higgins Clark reste fidèle à une formule qui en a fait la reine du suspens, d'autant qu'elle tricote ce livre à quatre mains avec l'une des voix montantes du polar, Alafair Burke. Un tandem de choc pour frissonner un peu, beaucoup, selon tempérament.

"*L'AFFAIRE CENDRILLON*", MARY HIGGINS CLARK ET ALAFAIR BURKE, ED. ALBIN MICHEL, 20 € .



Racines





Les balades de Paul Teisseire

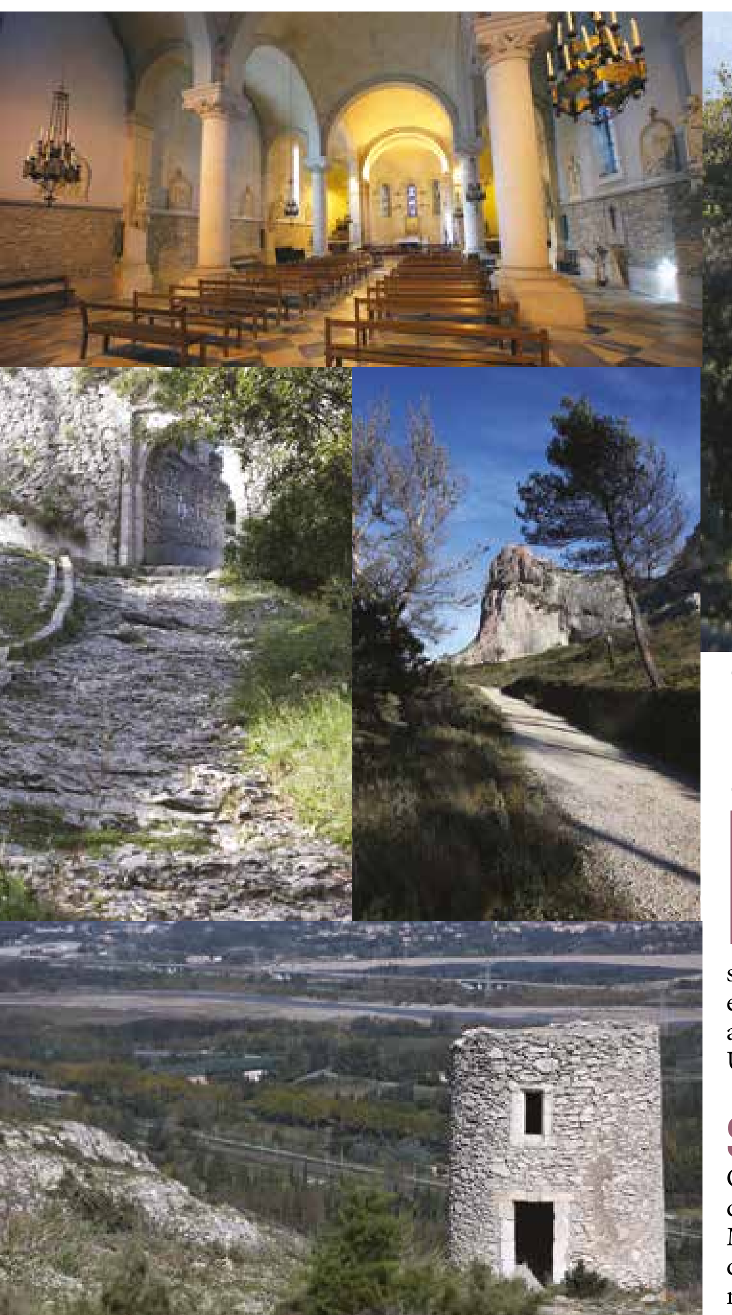
Photos : J.P. Herbecq



Pages réalisées en partenariat avec Bouches-du-Rhône Tourisme

AUX CIMES D'ORGON

DANS LES BRAS DU TÉLÉGRAPHE





UNE ÉTONNANTE BALADE, À REBOURS DU TEMPS, RICHE DES SOUVENIRS, DES AVANCÉES QUI Y ONT ÉTÉ SEMÉS. TOUT ÇA SUR LES CRÊTES DES ALPILLES.

Il faudra rouler tout près de la Durance avant qu'elle ne se jette dans les bras du Rhône. L'important étant de rester à l'ombre des Alpilles lorsqu'elles servent encore de précieux contrefort à la rivière. C'est par là que l'on atteint Orgon, un parmi les beaux villages qui font l'originalité de cette partie du département où, par delà les eaux, de petits sommets semblent défier les crêtes du sud du Lubéron. C'est d'ailleurs vers eux que nous allons aujourd'hui ; eux et les tendres traces du progrès qu'ils abritent. Tout ça non sans avoir au passage visité un étonnant monument. Une balade en deux épisodes en somme ; et d'une belle intensité poétique.

STATUE MIRACULÉE

On peut aller chercher un lieu de départ, après stationnement, tout en haut du village, près de Notre-Dame de Beauregard, la première halte visite. Mais quel intérêt… Le court sentier qui conduit là-haut depuis le cœur d'Orgon permet de mesurer la douceur de l'épanouissement, de la modernisation, de ce morceau de civilisation essentiellement paysanne par le passé. Et voici la première étape, bel ensemble de bâtis sur un éperon pré-



comment y aller ?

Sans quitter le Bouches-du-Rhône et que ce soit par la route depuis Aix-en-Provence, ou par l'autoroute, rouler en direction d'Avignon pour atteindre les abords d'Orgon.

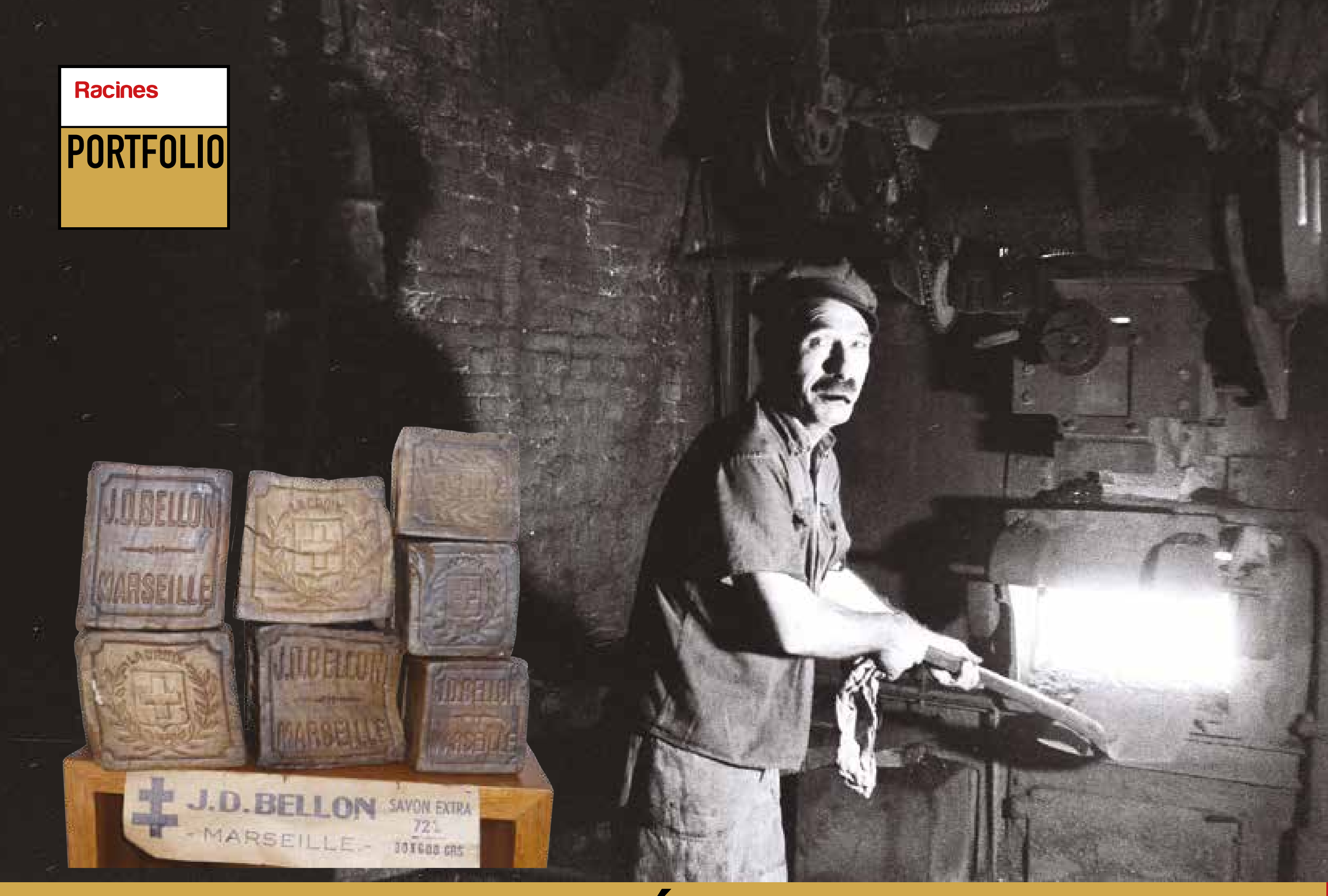
Temps de la balade : quatre heures en flânant…



cieux surplombant le lit de la rivière. L'église hautaine à la longue nef datant de la fin du 19e n'est que l'ultime manifestation architecturale d'un culte voué à la vierge depuis de nombreux siècles. Elle fut édifiée en lieu et place d'un couvent détruit entre les 14e et 15e, dans une sordide enfilade d'attaques et de pillages. En témoigne un autel élevé pour commémorer la folie du 8 septembre 1562, quand le baron des Adrets et ses soldats pillards pénétrèrent dans l'ancienne chapelle pour y arracher la statue de la vierge qu'ils précipitèrent vers le bas de la falaise pour la détruire. Il n'en fut rien et sur le point de la chute jaillit une source miraculeuse. On peut voir encore sur les lieux la statue presque intacte.

MÉMOIRE DE SIGNAUX LISIBLES

Passionnante halte. Mais il y a encore à découvrir à force d'enjambées. Un carrefour de sentiers propose d'aller visiter la tour du télégraphe. Filons par là, toujours en surplomb du parfois turbulent lit de la rivière tout droit dégringolée des montagnes. Agréable piste, elle descend, frôle un charmant point d'eau, et repart à l'assaut des hauteurs pour ensuite s'étirer lentement sur la ligne de crêtes, plongeant parfois dans de sacrés vallons qui, voilà quelques années, ont résisté par miracle à un incendie dévastateur. Ainsi demeure le charme de ces éternelles collines. Et leur poésie mène tout droit à ce formidable outil de communication que fut le télégraphe Chappe. Il n'en reste que la tour mais, connaissant le principe de son fonctionnement, il suffit d'activer son imaginaire… Le petit bâti était surmonté d'un mat de 7m monté d'un bras principal articulé dit “régulateur”, équipé en outre de deux ailes appelées “indicateurs” elles-mêmes fourbies de contrepoids pour faciliter l'articulation de l'ensemble. Vu de loin, il ne restait plus qu'à décrypter les signaux selon le code établi. En 1844, 534 tours Chappe quadrillaient le territoire français… Aujourd'hui, saluons cette tour mémorielle et rentrons apaisés de cette balade aux riches souvenirs.



Photos
Collection privée
Quatrième dimension

UN PROJET-MÉMOIRE POUR LE SAVON ET LES SAVONNIERS DE MARSEILLE

Il y a plusieurs fils à tirer pour dévider la riche et complexe pelote de l'histoire de Marseille. On peut partir des tissus, des bateaux. Faire parler les vieilles pierres, les journaux ou les parchemins. On peut aussi partir des produits emblématiques et si l'en est un qui nous "colle à la peau", c'est bien notre savon, souvent copié, souvent détourné, jamais oublié. C'est au XIIIe siècle qu'il débute sa carrière phocéenne, héritier d'une invention orientale déjà plusieurs fois millénaire. Bien plus tard, Louis XIV confia à la ville le monopole de sa fabrication. En 1913, on comptait 90 savonneries dans Marseille ; aujourd'hui, l'industrie du détergent étant passée par là, il n'en reste que quatre pour toutes les Bouches-du-Rhône : Marius Fabre, le Sérail, le Midi et le Fer à cheval. Cubique, le vrai savon de Marseille est composé de 72 % d'huiles végétales (olive ou palme/coprah qui donneront la couleur verte ou crème) et de 28 % de soude, le tout mélangé et façonné dans de grands chaudrons au prix de beaucoup de sueur.

À cette grande histoire, la famille Quittard a choisi d'arrimer la sienne. Vittorio et Josette, secondés par leur fils photographe au sein de l'association Quatrième dimension, sont partis en quête, éperdument, de tout ce qui permettra demain de retracer cette si riche histoire : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le savon de Marseille sans jamais oser le demander, ils l'ont ou l'auront en stock : factures, objets publicitaires, outils, savons d'époque, tampons, photos, témoignages, poèmes… Toutes les anciennes usines sont référencées, connues, "investiguées". Ils savent tout des grèves comme des sorties à Cassis du syndicat des patrons de savonnerie… Des dizaines de mètres cube d'archives qu'ils exposent un peu partout, même à l'étranger. En attendant qu'à Marseille s'ouvre un lieu définitivement dédié, peut-être dans les murs de La Savonnerie du Midi.

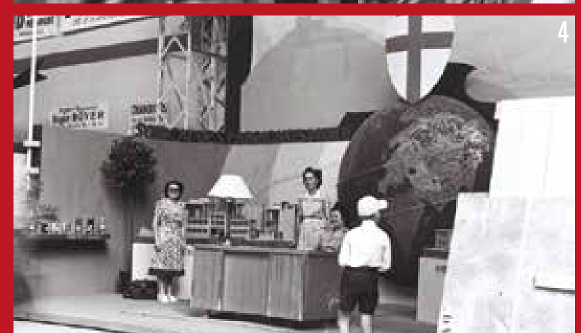
Ci-contre, la famille Quittard vous dévoile quelques photos anonymes tirées d'une boîte en carton glanée lors… d'un vide-grenier. C'est toute l'histoire -1900 documents- de l'usine Bellon-Dramard, rue Sainte-Cécile à Marseille, fermée en 1953, qui s'y trouvait enfermée. Un livre "*Du savon et des hommes*" la retrace. Il est disponible auprès de l'association :
quatriemedimension@bbox.fr

J.-M. Amitrano















CES QUELQUES PHOTOS ANONYMES PRISES CHEZ LE SAVONNIER BELLON ET DRAMART ÉVOQUENT CE QU'ÉTAIT LA VIE DANS UNE USINE MARSEILLAISE AU MILIEU DU XX[e] SIÈCLE. SI LA DISCIPLINE COMME LA TÂCHE ÉTAIENT RUDES, UNE VRAIE VIE SOCIALE EXISTAIT, COMME LORS DES ARBRES DE NOËL (PHOTOS 1 ET 2) OU SUR LE TERRAIN DE BOULES MITOYEN.
À L'APPARENT ARCHAÏSME DES CONDITIONS DE FABRICATION RÉPONDAIT LE LUXE DES STANDS
À LA FOIRE DE MARSEILLE (PHOTOS 3 ET 4).
LIEU DE VIE, DE SUEUR, DE RIRES ET DE CONFLIT (PHOTOS 5 ET 6),
L'USINE ACCUEILLE AUSSI LES CLASSES DU QUARTIER (PHOTO 7).



Photo : C. Rombi

40 ANS APRÈS LA LOI VEIL

"LA SEXUALITÉ SE VIT DE PLUS EN PLUS CLANDESTINE"

LE CŒUR DU CŒUR DU FÉMINISME DE TERRAIN EST PRÉSIDÉ PAR UN HOMME. RENCONTRE AVEC GILLES LE BEUZE AU PLANNING FAMILIAL, À MARSEILLE.

"*Il me semble que plus la sexualité est présente, sur le net, la TV ou la publicité, plus le sujet est évité par les jeunes, qui ne peuvent en parler à personne."* Longtemps, Gilles le Beuze l'a vérifié au cours d'animations scolaires.

Ce maquettiste d'édition en recherche d'emploi, cultive sans l'avoir voulu quelques paradoxes. Homme, il est propulsé par les évènements à la présidence du Mouvement pour le Planning Familial, la plus importante structure dont le féminisme ait accouché en France.

Comme de nombreuses autres associations, le Planning des Bouches-du-Rhône traverse une période difficile au niveau budgétaire. Une menace sérieuse de licenciements court durant l'année 2014.

"Je n'en dormais plus ! Finalement on a évité le drame, malgré un déménagement forcé, la croissance des charges et la décroissance des aides." C'est que l'enjeu, au Planning, est crucial. Il doit affirmer sa présence.

40 ans après la Loi Veil, certes le nombre d'IVG reste stable -200 000 par an- alors que la population a augmenté. *"Mais le défi c'est la sexualité des jeunes. Ils la nient sous le regard de la société. Le clivage entre filles et garçons, tel qu'on le vit à Marseille ou ailleurs, se renforce. Il y a des milieux où la contraception des filles est clandestine, et le petit copain jamais officiel"* s'alarme-t-il. *"C'est chez les jeunes filles que l'avortement augmente. Voilà un public vers lequel on doit aller."* Militant de l'égalité Hommes-Femmes, Gilles Le Beuze ne voulait pas théoriser, et préférait la pratique de terrain. Il a un jour poussé la porte du Planning, à Nantes puis à Marseille.

"Je n'aurais jamais eu l'idée de présider le Planning. Mais quand on vous fait confiance, comment se défiler ? Et puis, des candidatures, il n'y en avait pas des masses."

Mais ce n'était pas une présidence sans écueils. *"J'ai dû résister à la "pub" que certaines voulaient faire au fait qu'un homme préside un organisme si féminin ; et je n'ai pas voulu en être le porte-parole."*

Gilles Le Beuze préfère nettement négocier au mieux les virages jugés indispensables. *"Le Planning a beaucoup grandi, surtout depuis l'an 2000. Son organisation doit évoluer, et les bénévoles doivent pouvoir y retrouver une place."*

Le local un peu cosy du 106 Bd National à Marseille accueille de plus en plus de femmes, certes, *"mais de plus en plus locales aussi. Car, dans l'arrondissement, on ne trouve plus de gynécologues sans dépassement d'honoraires."* 40 ans après la loi sur l'Avortement et la Contraception, pour les femmes, le clivage entre les couches sociales reste très présent.

Michel Neumuller


© S. Sauerzapfe

CHRISTINE CABAU-WOEHREL

UN CAP DÉTERMINÉ ET PRAGMATIQUE

LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE DU GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE DEPUIS UN AN TIENT LA BARRE D'UN VAISSEAU QUI VEUT RECONQUÉRIR SA PREMIÈRE PLACE EN MÉDITERRANÉE.

En quittant fin février 2014 la présidence du directoire du port de Dunkerque pour occuper la même fonction au sein du Grand Port Maritime de Marseille, Christine Cabau-Woehrel n'ignorait pas l'ampleur de sa mission. Pour la première fois, une femme allait diriger le premier port de France et se confronter aux réalités d'une communauté maritime provençale aux pratiques traditionnellement viriles. La dame disposait cependant de deux atouts-maîtres. Une longue présence à Marseille, de 1988 à 2012, à la compagnie CMA-CGM qui l'a portée jusqu'à la direction centrale des lignes Asie-Méditerranée-Mer Rouge. Puis son passage apprécié de deux ans au port de Dunkerque dont elle a accru la diversification des activités. Une stratégie qu'elle met désormais en œuvre sur Marseille-Fos, avec d'autant plus d'énergie que le trafic de 2014, à 78,4 millions de tonnes, a encore baissé, en raison de l'effondrement des flux de produits pétroliers.

MUTATION À PILOTER

"Le Port doit devenir pour ses clients un architecte de solutions industrielles et logistiques. Notre plan de développement 2014-2018 se veut cohérent, volontariste, raisonnable et atteignable en visant les 86,5 millions de tonnes". La croissance des échanges de conteneurs, l'essor accentué des croisières vers 1,9 million de passagers ou le déploiement d'activités industrielles liées à la transition énergétique, comme l'éolien offshore, structurent l'ambition. Les installations subiront également de profondes transformations, comme, à Marseille, les chantiers en cours de la passe Nord et de la Forme 10, ou à Fos, la darse 2 ou la plate-forme d'innovation de Caban-Tonkin (PIICTO). Au total, 360 millions d'euros doivent être investis.

COMMUNAUTÉ À CONVAINCRE

"*Outre nos efforts commerciaux, le soutien financier de l'Etat et des collectivités sera indispensable pour conduire et réussir cette reconquête et cette diversification*" affirme-t-elle. Le Conseil général a d'ores et déjà annoncé son appui. Pragmatique, retenant les leçons d'un passé où ses prédécesseurs répétaient cibler les 100 millions de tonnes alors que le port chutait dans les classements européens à cause de sa fiabilité défaillante, Christine Cabau-Woerhel l'affirme avec force : "*Nous rencontrons beaucoup de clients et leur image du port s'améliore. Nous ne lancerons aucun programme que nous ne pourrons pas financer. Mais nous ferons tout pour redevenir le numéro 1 en Méditerranée.*"

Eric Collomb

MAI DE COULEGIAN QU'APRENON LA LENGO


© DR

L'EFFECTIF PROVENÇALISANT DES COLLÈGES DU 13 EST EN LÉGÈRE HAUSSE, MAIS RESTE ANECDOTIQUE. CE RELATIF BON RÉSULTAT S'EXPLIQUE PAR LE BON NIVEAU D'APPRENTISSAGE EN PRIMAIRE. EN FAISANT DU PROVENÇAL LES ÉLÈVES SE FORMENT EN DOUCEUR AU MULTILINGUISME. L'ACADÉMIE DEVRAIT MIEUX Y RÉFLÉCHIR.

1895 coulegian seguiguèron un cous de prouvençau dins li Bouco-dóu-Rose l'annado escoulàri passado. Es mai que li 1799 de l'annado d'avans, segur. E, dins touto l'Acadèmi de z-Ais-Marsiho, se trobo pas de meiouro situacioun. Un cop que l'avèn di, **ajustaren** que se fai dins un despartamen ounte estùdion 95 000 coulegian. Fau dounc relativisa, que fai rèn que dous dóu cènt. Pamens se troubara pas de meiouro situacioun entre Avignoun e Briançoun. **Ges** de mistèri à-n-acò, lei coulegian nous vènon de l'escolo primàri, ounte aprenon la lengo quàsi 7000 escoulan. Avèn un cas particulié au nostre, qu'uno **colo** valènto de mèstre fourmatour obron emé la Missioun Academico de Lengo Regiounalo, à espandi un ensignamen de bello qualita. E la resulto se pòu entèndre emé plesi, pèr eisèmple au coulège Lakanal d'Aubagno, ounte dins li classo de sieisenco mai que d'un(o) parlo deja proun pèr teni uno pichoto counversacioun. Nous vènon pèr la mage part de la procho escolo Mermoz, ounte s'ensigno la lengo tres ouro pèr semano, e ounte s'ensigno encaro en lengo tres ouro de francés, de matematico o **que que siegue**. M'agradarié de me trasfourma en rato pèr ana **espincha** coume se debano lou cous d'anglés d'aquéli nistoun. "*Soulo la premiero lengo sèmblo dificilo*" me dis Annick Rochier, la bailo de l'escolo gardanenco Elsa Triolet, bilengo aquelo. Lou prouvençau pèr aprene pièi tóuti li lengo e mai reüssi dins la vido proufessiounalo ? Devrien ié pensa mai, nòsti baile de l'Acadèmi…

Les mots qui comptent

Ajusta : ajouter
Colo : équipe
Espincha : épier
Ges : point, aucun
Que que siegue : quoi que ce soit

Texte écrit en graphie mistralienne avec les suggestions lexicales de Patrici Gauthier, majoral du Félibrige.

LA PRIMA POLIDA DE L'EDICION EN PROVENÇAU

UNE DIZAINE D'OUVRAGES DE BEL INTÉRÊT SONT PROPOSÉS, EN PROVENÇAL, PAR QUATRE ÉDITEURS EN CE DÉBUT 2015.

Dau pus joine au mens joine, la literatura occitana en Provença fa veire totjorn que mai de **vòlha**. Lei setmanas passadas, de tot costat nos arriban romans, cronicas e poësias. Romieg Jumèu, mèstre d'òbra dau Centre de documentacion Creddo, a Graveson, ambé Embolh a Malamosca, nos congosta d'un roman negre en riba de mar. Una occasion d'espoussar seis autrei libres coma Pantòri e Cronicas imaginàrias (IEO Diffusion). Au meme editor, Joan Saubrement, que festeja sei quatre còps vint ans, nos rementa un temps de solidaritats caminòtas. Mai l'enfànçia, que nos evòca dins un provençau bèu, se debanèt en Lorraine ! De bòn legir: D'una guerra l'autra (ed. IEO). A pena trenta ans, Sarà Laurens fa conéisser tanben un temps… d'a passat temps, mescla de sovenirs de familha dins una ciutat onte richas e modèsts, catolics e reformats vivián pròches, sensa aquelei frontieras que fan dire uei au premier ministre que li a d'Apartheids au dintre de l'exagòn. Lei personatges d'aqueu Cardò son de conéisser (ed. IEO), un recampament de cronicas que se publiquèron, fa quauque temps, dins lo jornau Aquò d'Aquí. Lo brave editor Editions des Régionalismes remet en vedeta l'òbra classica de Valèri Bernard, Bagatoni; un **cabús** dins l'univèrs de la **paurilha** marselhesa de la fin dau sègle XIXen presentat aquesto còp en grafia classica. La lenga requista de Joan-Ives Casanòva nos regalarà gràcias a Trabucaire, un editor que publica tant de libres en catalan coma en occitan : L'enfugida es escricha dins une lenga bèla, e nos parla d'un biais chanut de la solituda, la certituda, l'oblit. Iconoclaste, lo poèta Gui Matieu, eu, nos far passar lo messatge: De tot temps, de pertot. Amb eu s'agís de l'acompanhar dins un "*vira-vira dins la vila*". Enfin, seriá pecat de laissar de caire lei romans nègres de Florian Vernet. L'Institut d'Estudis Occitans que publica la màger part deis obratges de creacion contemporanèa presentats aquí a la lèsta, tòrna editat aqueleis enquistas qu'an marcat leis annadas 1990 : My name is degun e Popre ficcion. L'eròi tant coma l'istòria ne'n valan la pena.


© DR

Les mots qui comptent

Cabús : plongeon
Caminòt : cheminot
Paurilha : condition de la pauvreté, ensemble des pauvres
Vòlha : entrain, énergie positive

Écrit en provençal graphie classique avec les suggestions de Pèire Bréchet, professeur certifié d'occitan.



JULIA SCAVO

RÉPOND AU "QUESTIONNAIRE DU 13"



Photo : J.-P. Herbecq

TITULAIRE D'UN CAPES DE MATHÉMATIQUES ET PARLANT CINQ LANGUES, JULIA SCAVO A CHOISI DE FAIRE CARRIÈRE… DANS LA SOMMELLERIE. CETTE BRILLANTE ET ÉLÉGANTE JEUNE FEMME DE 31 ANS, NÉE À CRAIOVA EN ROUMANIE, EST ALLÉE JUSQU'EN DEMI-FINALE DE LA PREMIÈRE COMPÉTITION INTERNATIONALE À LAQUELLE ELLE A PARTICIPÉ, LE CONCOURS ASI* DU MEILLEUR SOMMELIER DU MONDE, EN 2010 AU CHILI. AUJOURD'HUI INSTALLÉE À BEAULIEU-SUR-MER, ELLE ENSEIGNE, NOTAMMENT À L'ICOP D'AUBAGNE, ANIME DES SÉMINAIRES ET DES CONFÉRENCES, TOUT EN PENSANT AUX PROCHAINS CHAMPIONNATS DU MONDE EN 2016. LE 9 FÉVRIER DERNIER, ELLE ÉTAIT À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT POUR FAIRE PARTAGER SES IMPRESSIONS LORS DE LA DÉGUSTATION DES VINS DU DÉPARTEMENT À L'OCCASION DU "MILLÉSIME 2014" DONT ELLE EST LA MARRAINE.**

Votre première visite dans le 13, c'était où ? À quelle occasion ?
Je ne vais pas vous parler de ma première visite dans le 13, car je garde le triste souvenir d'un vol subi à la gare de Marseille… Je préfère vous parler d'une visite quelques années plus tard : la découverte du vignoble de Cassis, à pieds, de domaine en domaine. Puis à la même époque les trois domaines de Palette en vélo. Je venais juste de m'installer en Provence, à Draguignan. Je n'avais pas encore mon permis de conduire, ce qui explique la façon presque excentrique de découvrir ces deux piliers historiques du vignoble des Bouches-du-Rhône. Ceci se passait l'été 2009. En automne, j'avais repris le chemin du 13, pour entamer ma formation BTS Boissons, vins et spiritueux à l'ICOP d'Aubagne. J'en garde un excellent souvenir, encore vif aujourd'hui quand je viens enseigner dans le même institut !

Votre lieu préféré dans le 13, pourquoi ?
Le village des Baux-de-Provence, perché, comme s'il était taillé dans la roche, avec ses places provençales ombragées, ses ruelles étroites, son charme le désigne à juste titre parmi les plus beaux villages de France !

Quelle activité ou loisir aimez-vous pratiquer dans le 13 ?
La dégustation.

Quel est votre meilleur souvenir en Provence ?
Le jour où je suis arrivée en Provence. Je venais m'installer, afin de rejoindre mon "âme sœur", Bruno Scavo, émérite sommelier. Des souvenirs merveilleux se sont suivis, parmi lesquels notre mariage et la naissance de notre poupée Sophie !

Êtes-vous pastis ou rosé ?
Ni l'un, ni l'autre. J'admire l'art de vivre à la provençale, mais je ne pratique aucun de ces deux rituels. Dans la dégustation, ce qui m'intéresse c'est d'analyser les multiples facettes des vins rosés, de la Provence et d'ailleurs.

Un plat local ?
Je suis très sucre, donc les 13 desserts de Noël.

Êtes-vous plongée ou farniente ?
J'aime plonger dans l'analyse même quand j'essaye le "farniente" (découvert en Provence…)

Un objet d'ici à mettre dans votre valise ?
Les calissons d'Aix.

Votre couleur en Provence ?
La couleur de la Sainte-Victoire, ce gris a tant de nuances, toutes lumineuses. Sa couleur m'apaise.

Votre bonne adresse dans le 13 ?
Château Revelette, le domaine où le temps s'arrête et il fait bon vivre, en écoutant les explications de Peter Ficher, maître des lieux, autour de la dégustation de ses vins ou de ce terroir particulier, derrière la Sainte-Victoire.

Ce que vous adorez dans le 13 ?
La luminosité. Elle me donne une sensation de vecteur d'énergie.

Ce qui vous agace dans le 13 ?
Je n'habite pas dans le 13, je n'ai donc pas eu le temps de trouver ce qui pourrait m'agacer ici…

Où poseriez-vous vos valises dans le 13 ?
À Aix-en-Provence, ville de patrimoine, de culture, avec ses édifices conservés, ses platanes, sa vie universitaire, son cœur artistique qui bat au rythme de musique classique et de scènes de théâtre, avec ses places et son identité provençale.

* Association de la Sommellerie Internationale
** Institut de chimie œnologie Paris-Provence


Buste identifié à Jules César

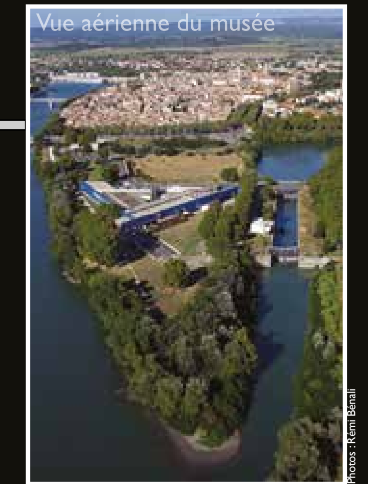
Une si proche Antiquité

Musée départemental Arles antique

Hortus, le jardin d'inspiration romaine du musée.
Presqu'île du Cirque-romain 13635 Arles Cedex
Tél. 04 13 31 51 03 / www.arles-antique.cg13.fr

Tous les jours de 10h à 18h, sauf le mardi. 8€/5€
Fermeture : 1er janvier, 1er mai, 1er novembre et 25 décembre.

Visites thématiques, visites guidées, expositions, conférences, événements, stages et ateliers tous publics…
Groupes sur réservation.


Vue aérienne du musée

Photos : Rémi Bénali

© Rémi Bénali

Le chaland Arles-Rhône 3



